



Parcs nationaux
de France



Rapport d'activité
2013

Sommaire



p 4 Introduction

p 5 Services communs

1. Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des PNF
2. Améliorer en continu la qualité dans les domaines financier et comptable
3. Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines
4. Acheter la mise en place du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur
5. Disposer d'une analyse fine des économies d'échelle sur l'ensemble des activités des Parcs nationaux et de PNF

p 18 Centre de ressources

1. Enrichir en continu les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages
2. Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux
3. Accompagner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux
4. Contribuer à la création des nouveaux parcs nationaux

p 40 Représentation et communication

1. Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires
2. Mobiliser la richesse de savoir et la force d'expertise des parcs nationaux au bénéfice des politiques publiques nationales et internationales pour la biodiversité
3. Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire
4. Amplifier les actions de mécénat

p 60 Soutien et management

1. Développer une politique de gestion des ressources humaines qui renforce la culture d'établissement
2. Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement
3. Rechercher systématiquement l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière
4. Poursuivre la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

p 68 Annexes

Introduction

L'année 2013 s'est déroulée dans un cadre budgétaire contraint et les actions conduites ont toujours suscité d'une attention toute particulière quant aux dépenses à engager. La perspective de la création de l'Agence française pour la Biodiversité (AFB) a fait l'objet de nombreux débats et interrogations, tant au sein des instances, qu'auprès du personnel de l'établissement. L'organisation des rencontres dans le Parc national des Pyrénées (PNP) a démontré, encore une fois, l'importance, pour les parcs nationaux, de disposer d'une tête de réseau fédératrice et à même de porter des projets communs. Les discussions se sont poursuivies pour renforcer encore les services rendus par Parcs nationaux de France (PNF) à l'ensemble des parcs nationaux, et devraient permettre la mise en oeuvre de nouvelles mutualisations dans les domaines de la communication, du mécénat et de l'ingénierie financière. Des partenariats importants se sont poursuivis et des actions de communication ont été engagées pour les valoriser.



1 Services communs

1.1 Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des Parcs nationaux



Selon la loi, la marque des parcs nationaux doit attester «que les produits et services, issus d'activités exercées dans les parcs nationaux, s'inscrivent dans un processus écologique en vue notamment de la préservation et de la restauration de la faune et de la flore» (5° de l'art L331-29 du code de l'environnement). Autrement dit, cette marque atteste que le produit ou le service marqué contribue à la préservation du patrimoine (naturel et/ou culturel) d'un parc national.

L'objectif du réseau des parcs nationaux est, par cette marque, de développer au sein du grand public, une certaine image des parcs nationaux et d'offrir aux acteurs économiques du territoire, le bénéfice de cette image dès lors qu'ils adhèrent aux principes fondamentaux des parcs nationaux et contribuent à la préservation des patrimoines d'un parc national.

Après un important travail de réflexion des groupes de travail (GT) marques et communication, et sur proposition du comité de gestion de la marque, CA de PNF a validé les noms et logos des marques collectives en séance du 19 mars 2013.

Le comité de gestion de la marque collective des parcs nationaux s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2013. Outre le travail sur les noms et logos, il a examiné et validé 2 Règlements d'Usage (RUC) de la marque collective : l'un sur les produits artisanaux, l'autre sur l'hébergement (excepté les campings). Il a par ailleurs proposé au Conseil d'administration (CA) de PNF un système de redevance et la liste des classes sur lesquelles déposer la marque. Ces propositions ont été validées lors de la séance du 25 septembre dans le PNP.

Pour ces occasions, PNF a rédigé 3 notes : la première sur les règles de gestion de la marque collective, la deuxième sur les appellations d'origine et les indications géographiques protégées, la dernière sur la redevance.

En fin d'année, PNF a procédé au dépôt de 2 marques collectives pour le compte des parcs nationaux : « Esprit Parc national » et « Esprit Parc amazonien : Parc national de Guyane ». La procédure se poursuit dans le courant du premier semestre 2014.



Ces marques collectives devront permettre aux acteurs économiques situés dans les territoires de parc national de valoriser leur production en leur associant une image de protection de l'environnement.

Grâce au dispositif de surveillance des marques simples des parcs nationaux (nom et logo de chaque parc), PNF a pu garantir les droits concernant l'utilisation des dénominations déposées. Ainsi, PNF a émis deux oppositions à l'INPI pour éviter l'enregistrement de marques similaires aux nôtres. Après discussion avec les différents interlocuteurs, un retrait d'opposition a été réalisé par PNF. Il a par ailleurs fait réaliser un constat d'huissier afin de protéger la marque simple « Parc national des Calanques (PNCa) » d'une contrefaçon utilisée pour la promotion d'un projet immobilier.

Il est à noter que PNF ne s'oppose pas systématiquement aux dépôts de marques proches. Grâce aux décisions du directeur de l'INPI, mais également grâce aux déposants qui, après discussion, en viennent souvent à retirer eux-mêmes leur demande d'enregistrement ou la modifient, le nombre d'oppositions a baissé.

L'année 2014 devrait être notamment consacrée à la rédaction de nouveaux RUC, dans le domaine touristique et agricole essentiellement, et à la préparation d'actions de communication accompagnant les premiers produits marqués.

Objectif	Indicateur	cible 2013	Réalisé 2014
Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des parcs nationaux de France	Existence de ce dispositif	Publication des premiers Règlements d'Usage (RUC)	2 règlements mis en place : 1 RUC artisanat, 1 RUC hébergement sauf camping

1.2 Améliorer en continu la qualité dans les domaines financier et comptable

L'agence comptable des parcs nationaux a subi des bouleversements dans son fonctionnement au cours de l'année 2013 avec l'arrivée de cinq nouvelles personnes (dont deux nouvelles adjointes) suite à différents départs (retraite, réussite à un concours, mutation). Un sixième poste a été consolidé permettant ainsi la constitution de deux équipes de trois personnes.

Le plan de rattachement des parcs nationaux à l'agence comptable, prévu dans le contrat d'objectifs de PNF, s'est poursuivi et achevé en 2013, avec l'intégration de la gestion du PNCAL, créé en cours d'année.

En 2013, l'agence comptable a traité 26 282 mandats de paiement (contre 28 075 en 2012) pour un montant total de 90 366 715,64 €. On peut noter un fort recul des dépenses de fonctionnement courant, une forte progression des dépenses d'investissement avec l'achèvement d'opérations d'envergure, et une augmentation très mesurée des dépenses de personnel.



La phase d'harmonisation et de modernisation des procédures comptables s'est poursuivie en 2013, avec la mise en place d'un contrôle interne comptable et financier, assurant la traçabilité des opérations pour l'ensemble des cycles comptables. Tous les établissements (sauf le PNG, dont le plan d'action est en cours de finalisation, et le PNCaI, nouvellement créé) disposent ainsi d'une cartographie des risques et d'un plan d'actions associé.

Le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs concernant la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et règlements en vigueur, la réalisation et l'optimisation des opérations. Ce contrôle, mis en place depuis 2011, s'est poursuivi et renforcé au cours de l'année 2013 avec l'élaboration de fiches de procédures de contrôle interne. Elles permettent à l'équipe de l'agence comptable de disposer d'un outil méthodologique qui assure la sécurité et la traçabilité des contrôles opérés. Un calendrier de mise à jour des documents de contrôle interne comptable et financier selon les méthodes et préconisations de la DGFiP a été établi et communiqué auprès des autorités de tutelle administratives et financières.

L'agence comptable commune aux parcs nationaux apporte une prestation de conseil en matière comptable et financière auprès des onze établissements. L'ensemble de l'équipe est sensibilisé aux impératifs de réactivité. Elle attache une grande importance à répondre dans les meilleurs délais aux nombreuses sollicitations dont elle fait l'objet de la part de ses interlocuteurs (parcs nationaux, ministère de tutelle, DGFiP).

De nouvelles fiches de procédure ont continué à être élaborées et diffusées au cours de l'année 2013. Ce sont désormais 45 fiches de procédure qui ont été rédigées et qui seront intégrées dans un recueil des procédures comptables. Ces fiches sont également accessibles sur le portail intranet dédié aux questions comptables et financières. Ces procédures constituent une base indispensable à l'harmonisation des comptabilités des parcs nationaux. Elles visent à l'amélioration de la qualité comptable et à la modernisation des procédures de gestion. Elles permettent également l'application de principes comptables qui n'étaient pas toujours mis en oeuvre dans les parcs nationaux :

- comptabilisation des stocks,
- application de l'instruction du 21 janvier 2006 relative à la comptabilisation des actifs et des passifs,
- annexes aux comptes financiers,
- modalités de versement d'avances et acomptes sur rémunérations,



- contrôles sur pièces et sur place des régies de recettes et d'avances,
- application du principe des droits constatés,
- principes de comptabilisation de certaines opérations,
- prise en compte des préconisations du comité national des normes comptables : comptabilisation des passifs sociaux, nouvelles modalités de comptabilisation des subventions, etc.

L'agence comptable a, par ailleurs, poursuivi la mise en oeuvre du contrôle hiérarchisé de la dépense, procédé de contrôle rénové de la dépense publique, qui repose sur des contrôles modulés et proportionnés aux risques et enjeux des dépenses. Il vise à reconnaître les bonnes pratiques des ordonnateurs en matière de mandatement et à accélérer le paiement des dépenses des établissements.

Les dix plans de contrôle soumis à l'approbation de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFip) et mis en application au cours des années 2011 et 2012 font l'objet de restitutions trimestrielles, envoyées aux établissements, ainsi qu'un bilan annuel. Tous les plans ont été actualisés, validés par la DGFip et mis en oeuvre au cours de l'année 2013.

L'actualisation des protocoles du service comptable et financier se sont poursuivies en 2013. Ces conventions, signées par les ordonnateurs, l'agent comptable et la DGFip, contiennent des actions structurantes dans le cadre de l'accomplissement des tâches quotidiennes tant financières que comptables. Ces conventions ont laissé place à la rédaction d'un plan d'actions applicable pour l'ensemble des parcs nationaux. Celui-ci conditionne la bonne marche des établissements en vue de l'amélioration de la qualité comptable, de la modernisation des procédures de gestion et de l'amélioration de la qualité des restitutions financières.

Ce plan d'actions prévoyait la mise en place d'actions structurantes, visant à apurer des opérations anciennes, à apporter de nouveaux outils et à contribuer à l'amélioration de la qualité comptable. Il est axé autour de 3 thèmes majeurs : améliorer la qualité comptable, améliorer les procédures de gestion, et améliorer les restitutions financières. Il fait l'objet d'un bilan annuel, transmis à la tutelle et à la DGFip.

Tous les comptes financiers ont été clôturés au 31 janvier. Pour la troisième année consécutive (exercices 2010, 2011 et 2012), les dix comptes financiers des établissements ont été présentés aux votes des CA avant le 31 mars (sauf pour le PNG dont le CA s'est tenu le 2 avril 2013).



Le calendrier de remontée des comptes des établissements dans l'info-centre a été respecté permettant ainsi une intégration des comptes des parcs nationaux dans ceux de l'État.

Une attention toute particulière a été apportée par l'agence comptable commune aux restitutions financières auprès des ordonnateurs et des CA. L'agent comptable de PNF transmet chaque fin de trimestre, une information sur la situation financière des parcs nationaux au ministère de tutelle. Ce recueil de données s'effectue en étroite collaboration avec les services ordonnateurs des établissements. Il s'agit principalement des données concernant les taux de consommation des crédits et la situation financière (fonds de roulement, trésorerie, etc...), ainsi que des éléments prévisionnels.

Le chantier de fiabilisation du patrimoine immobilier des établissements s'est poursuivi. Il ne reste aujourd'hui, qu'à finaliser l'actif du PNC.

Parmi les autres actions conduites en 2013, certaines visaient à la modernisation des procédures de dépenses et à l'apurement des comptes de haut de bilan.

L'agence comptable commune, en lien avec le secrétariat général de PNF, a mené en 2013 une étude auprès des parcs nationaux pour recenser les établissements intéressés par la mise en oeuvre d'un dispositif de cartes d'achat. Toutes les informations nécessaires à la mise en place de ce dispositif ont été fournies aux décisionnaires des établissements. Certains établissements ont récemment adhéré à ce dispositif (ex : PNP).

Par ailleurs, l'apurement des comptes de subventions d'investissement a été entrepris au cours de l'année.

Les états nécessaires à sa réalisation sont préparés en collaboration étroite avec les services financiers des parcs nationaux. Le compte de subventions de l'ensemble des établissements ont ainsi été reclassés selon les modalités prévues dans la nouvelle version de l'instruction M9.1 sur la base de tableaux de transposition validés par les services de la DGFiP. Cet apurement concerne également l'actif des établissements avec la réalisation d'inventaires physiques. Cette action sera poursuivie au cours de l'année 2014.

Objectif	Indicateur	Cibles	
		Cible 2013	Réalisé 2013
Améliorer en continu la qualité dans les domaines comptable et financier	Taux de réalisation des objectifs fixés dans le plan d'action de l'agence comptable commune pour chaque établissement public	Système de référence commun complet	Système de référence commun validé par l'ensemble des EP et mis en place sauf concernant les absences et les positions (prévu 1 ^{er} trimestre 2013)
	Mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier	Harmonisation des procédures de traitement des risques identifiés	Harmonisation effective des procédures de traitement des risques identifiés
	Nombre de comptes financiers clôturés au 31 janvier de chaque année		



1.3 Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines

En 2013, PNF a renforcé ses activités dans le domaine des ressources humaines (RH), notamment en mettant en place par délibération du CA de PNF du 19/03/2013 un nouveau module du service commun RH intitulé « compte individuel retraite et retraite ». Ce module a pour but de prendre en charge la mise à jour des comptes individuels de retraite et de gérer les dossiers de retraite des agents titulaires du ministère de tutelle en position normale d'activité dans les parcs nationaux.

Dans l'objectif d'apporter une assistance optimale aux parcs nationaux, PNF a travaillé tout au long de l'année à la création d'une base juridique RH traitant des thèmes suivants :

- gestion administrative,
- rémunération,
- temps de travail,
- formation,
- santé et sécurité au travail.

Elle sera mise à disposition des secrétariats généraux des parcs nationaux en janvier 2014. PNF la maintiendra à jour très régulièrement.

Dans le domaine de la gestion des emplois et des compétences, PNF a initié 2 chantiers en 2013 :

- afin d'améliorer le processus d'évaluation des personnels, de recueil des besoins de formation et de traitement des informations, un outil de dématérialisation des entretiens professionnels et de formation a été proposé aux parcs nationaux,
- la saisie du référentiel des métiers des parcs nationaux dans le logiciel RH permettra en 2014, après avoir harmonisé les intitulés de poste en interparcs, de rattacher chaque agent à un métier et de mettre en place un observatoire des métiers.

Le travail initié en 2012 sur la refonte des référentiels de formation initiale, pour

lequel PNF a été mandaté par l'ensemble des parcs nationaux, s'est conclu en février 2013. Le comité de pilotage a validé le référentiel de compétences des TE-ATE réalisé en cours d'année.

Suite à la décision du GT « Dialogue social », tous les comités techniques des établissements devaient donner leur avis sur ce travail d'ici la fin de l'année 2013.

PNF a également été mandaté par l'ensemble des parcs nationaux pour être le point d'entrée du ministère de tutelle quant à l'application de la loi du 12 mars 2012 dite de dé-précarisation. Afin de remplir au mieux sa mission, PNF a servi de relais entre les CVRH et les secrétariats généraux, notamment afin de faciliter l'inscription des agents susceptibles d'être titularisés aux formations préparant aux concours.

Enfin, dans le cadre du traitement de la paye, l'harmonisation initiée en 2012 par la mise en place d'un système de référence commun des données contenues dans le logiciel RH, s'est poursuivie en 2013 par la reprise par PNF de la saisie dans le logiciel RH pour le compte de l'ensemble des parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles	
		Cible 2013	Réalisé 2013
Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines	Intégration de l'ensemble des agents des parcs nationaux dans le système de référence commun	-	réalisé en 2012
	Organisation de journées d'échanges sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences	Journées d'échanges réalisées	organisation reportée





1.4 Achever la mise en place du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur.

La mise en œuvre du SDSI, découpé en 4 strates, est détaillée dans des conventions bilatérales entre les parcs nationaux et PNF qui ont été élaborées en 2013 et seront signées début 2014.

Ces conventions s'organisent comme suit :

- réseau physique : il s'agit de l'interconnexion des sites physiques des parcs nationaux (entre 70 et 80) via un réseau sécurisé, garantissant la continuité entre les entités de chaque parc national.

En 2013, l'activité de PNF a été axée sur le déménagement de plusieurs sites (siège du PNG, siège du PNRun et les secteurs du PNV), sur l'exploitation quotidienne du réseau et sur la mise en place d'un accès à internet unifié, directement à partir du réseau interparcs pour les personnes nomades.

- produits d'infra-structure : il s'agit de mettre en place des outils cohérents pour permettre la sécurité des accès et des données. Cela s'est traduit par la mise en oeuvre d'outils communs pour la sauvegarde des données et la gestion antivirale.

En 2013, le réseau des parcs nationaux a accru sa vigilance sur la protection antivirale et le changement de version de l'outil retenu.

- l'hébergement d'applications communes : le réseau physique et les produits d'infra-structures permettent d'accéder à des applications répondant à des besoins communs. Cette réponse peut se faire à partir d'outils disponibles chez des éditeurs (SI RH, SI comptable et budgétaire ..) ou par l'intermédiaire de développements spécifiques (observations occasionnelles, atlas des parcs nationaux, opérations scientifiques, police et surveillance du territoire...)
- prestations répondant à des besoins collectifs : il s'agit de services à valeur ajoutée comme le développement d'un outil de génération de catalogage de données, d'un système de pont de visioconférence facilitant les échanges et l'inter-opérabilité des matériels, d'un système de réservation de l'utilisation d'un outil pointu de cartographie (permettant d'éviter l'achat de 12 licences dont le taux d'utilisation de chacune aurait été inférieur à 10%)

En 2013, le réseau des parcs nationaux s'est doté d'un nouvel outil permettant la prise en main à distance ainsi que le partage de documents. Dans le même esprit d'économie sur les déplacements, PNF a engagé la mise en place d'un pont de visioconférence à l'attention de l'ensemble des opérateurs, facilitant ainsi les réunions interparcs, mais également intra-établissement (entre siège et secteurs).

La mise en place du SDSI a permis de clarifier les rôles de chaque acteur et a contribué à leur mise en pratique. Il a également permis de simplifier le séquençage des projets dans le temps et de mettre en évidence l'importance de la collecte des informations notamment sur l'existant, pour définir ce qui pourrait être adapté puis utilisé par d'autres établissements au sein du réseau.

En pratique, à titre d'exemple, démarrée en 2012, la mise en œuvre d'un outil d'observations occasionnelles s'est faite en 3 étapes :

- étude : à partir d'un besoin énoncé par un parc, le GT SI a recensé les outils existants, tant au sein du réseau que dans d'autres structures. Le GT thématique concerné (GT scientifique) a effectué son choix, qui a été validé ensuite par le collège des directeurs des parcs,
- développement : à partir d'une version applicative existante dans un parc (PNC), l'équipe SI du parc a « dépersonnalisé » l'outil pour le rendre opérationnel dans les autres parcs (métropolitains et ultramarins). PNF a mis en place un hébergement adapté et permis la réalisation de la phase de test pilotée par le parc demandeur (PNP),
- mise en production : en avril 2013, à l'issue de la phase de test, l'application a été déployée sur un serveur commun pour 5 parcs : PNP, PNPC, PNCaI, PNRun et PNG.

La mise à disposition de l'application «Observations occasionnelles» constitue un exemple de déploiement interparcs pour les projets qui ont démarré par la suite.

Au delà de l'exploitation quotidienne du réseau, des produits d'infrastructure et des plate-formes d'hébergement, de l'animation du collectif pour des actions de progrès autour du SDSI, PNF a également piloté, en 2013, des projets pour répondre à ses propres besoins ou pour le compte des parcs nationaux.

- Atlas des parcs nationaux : achèvement du projet débuté en 2012, permettant la mise à disposition du grand public, d'informations relatives aux parcs nationaux, tant sur les territoires que sur le niveau de protection, le patrimoine et les usages.
- Catalogage : PNF a mis à disposition des équipes SI des parcs nationaux un outil de génération automatique des fiches de métadonnées. Cet outil permet de réaliser le catalogage des données des parcs nationaux dans le respect des normes en vigueur. Cet outil permet, en outre, de simplifier la mise à jour des fiches suite aux évolutions des données.
- Visioconférence : afin d'augmenter la coopération entre établissements, PNF s'est doté d'un service de pont de visioconférence. Initialement envisagé comme un investissement dans du nouveau matériel, ce service a été finalement réalisé selon le même principe de fonctionnement que les ponts téléphoniques, évitant ainsi les investissements en matériel sur l'ensemble des sites du réseau interparcs,
- Document Unique : à la demande du GT « Conseillers de prévention », l'équipe SI de PNF a mis en place un outil de génération du document unique de gestion des risques, sur une plateforme unique, commune à tous les parcs.
- Entretien Professionnel : au sein du logiciel commun de gestion des RH, Virtualia, création d'une rubrique relative aux entretiens professionnels. PNF a testé ce nouvel outil en 2013 et la proposition a été faite aux parcs nationaux de disposer de cet outil pour les entretiens d'évaluation 2014.
- Référentiel chartes et MARCœur : création d'un outil permettant d'identifier les références juridiques des chartes et des décrets de parcs nationaux pour une meilleure visibilité des actes.

D'autres projets ont été menés, pilotés par un membre du réseau autre que PNF. Ils sont suivis par le GT interparcs système d'Information en association avec les groupes de travail thématiques.

Des discussions, initiées au cours de l'exercice, ont permis de faire émerger les nouvelles pistes de mutualisations qui pouvaient être envisagées.

Objectif	Indicateur	Cibles	
		Cible 2013	Réalisé 2013
Achever le SDSI en optimisant le rôle joué par chaque acteur	Nombre de projets menés à terme et portés par PNF	2	2



1.5 Disposer d'une analyse fine des économies d'échelle sur l'ensemble des activités des Parcs nationaux de parcs nationaux et de PNF

PNF a organisé avec les directeurs de parcs nationaux lors du séminaire du collège des directeurs des 5, 6 et 7 novembre 2013 à Cassis, un travail d'identification des économies d'échelle dans chacun des domaines d'activités des parcs.

Les premières analyses réalisées ont conduit le collège des directeurs à définir 6 thématiques sur lesquelles les modalités de l'effort de mutualisation doivent être étudiés en 2014 :

- Sites internet / réseaux sociaux : si le contenu relève de chaque parc , il est convenu que les outils et leur hébergement soient communs et la maintenance assurée par PNF. Une coordination nationale et la recherche de mutualisation doivent conduire à l'élaboration de trames communes.
- Éditions, magazine/journal : dans ce domaine également la charte graphique et la maquette doivent être communes afin que les lecteurs retrouvent un format connu, quelque soit le parc où ils se trouvent. Le contenu, pour sa part, reste local.
- Gestion photothèque : l'outil et son hébergement doivent être mutualisés, mais la production et l'indexation resteront locales.
- Mécénat : la recherche de partenariats financiers doit s'intensifier pour le compte du collectif et un groupe projet doit définir les ambitions et la doctrine relatives aux actions de mécénats. Ce GT s'appuie sur les compétences développées par PNF et le PNPC dans ce domaine.
- Paie : poursuite du transfert des tâches en aval liées à la paie avec notamment la mise en place du mandatement et des déclarations sociales centralisés à PNF.
- Finances : transfert de l'ensemble du mandatement des dépenses réalisées par les parcs nationaux à PNF avec maintien de la certification du service fait à l'échelon local.

Enfin, PNF et plusieurs directeurs de parcs nationaux ont participé au séminaire organisé par la mission constituée par Emmanuel RÉBEILLÉ-BORGELLA, Pascale HUMBERT et Yves VERLHAC, à Porquerolles les 10 -12 septembre en vue d'identifier des critères objectifs d'évaluation des besoins qualitatifs et quantitatifs en personnel dans les parcs nationaux.

Objectif	Indicateur	Cibles	
		Cible 2013	Réalisé 2013
Disposer d'une analyse fine des économies d'échelle sur l'ensemble des activités des EP de parcs nationaux et de PNF	Nombre d'ETPT et crédits économisés par la mutualisation	Suivi annuel des résultats et des modifications apportées à l'organisation générale	chantiers « mutualisations renforcées » lancé en collège des directeurs et CA, avec groupes projets opérationnels





2 Centre de ressources

2.1 Enrichir en continu les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages.

En 2011, avec l'appui de PNF, les parcs nationaux ont conduit des études de fréquentation estivale des cœurs. Toujours en 2011, PNF a conduit en complément de la démarche des parcs, 2 autres études : une étude de notoriété des parcs nationaux et de PNF auprès du grand public et un bilan de médiatisation. L'année 2013 a été consacrée à compiler les résultats de ces différents travaux et à en faire une synthèse.

Entre 2006 (précédente étude) et 2011, on constate une augmentation d'environ 5 % de la fréquentation pour les parcs nationaux concernés par ce bilan. L'estimation du nombre de visites cumulées pendant la haute saison est d'environ 3 850 000. Cette estimation peut être considérée comme une hypothèse basse, l'ensemble des accès pédestres et routiers n'étant pas couverts de manière exhaustive. Les visiteurs sont majoritairement des connaisseurs : les 2/3 d'entre eux sont déjà venus dans un parc national et ont visité 3 parcs ou plus. Ils viennent, en couple ou en famille, se promener et randonner et recherchent des cadres naturels préservés. La quasi unanimité d'entre eux conseillerait la sortie qu'ils ont réalisée à leur famille ou amis.

La notoriété spontanée de l'appellation « Parcs nationaux français » progresse de 4% depuis l'étude réalisée en 2006, en s'établissant à 71% des personnes interrogées. Le grand public identifie bien les parcs nationaux dans leurs rôles historiques de protection, d'éducation au respect de l'environnement et de découverte de la nature. En revanche, les nouvelles missions liées à la mise en œuvre des chartes ne sont pas encore assimilées.

Les parcs nationaux et PNF ont une place particulière dans les médias, source importante d'informations des visiteurs. Les guides et magazines touristiques ainsi qu'Internet sont également des sources non négligeables d'informations pour les visiteurs.

La brochure de synthèse de ces études, mise en ligne sur les réseaux sociaux a recueilli plus de 1 200 consultations en 24 heures, preuve de l'attractivité des parcs nationaux.

Au-delà des actions engagées par chacun des parcs nationaux, les opérations de communication d'envergure nationale, décrites plus loin, mises en œuvre par PNF contribuent sensiblement au renforcement de cette attractivité.

L'atlas informatisé des parcs nationaux a été finalisé en 2013.





Il vise à valoriser les travaux de cartographie réalisés par les parcs nationaux pour élaborer leurs chartes et à utiliser les compétences disponibles au sein de PNF pour rassembler des données géolocalisées concernant les territoires des parcs et collectées par d'autres organismes nationaux (Bureau de Recherches géologiques et minières, ONF, Inventaire Forestier National, Recensement Général de l'Agriculture, INSEE, CEMAGREF, etc.). Ces cartes sont mises en forme par PNF et accessibles par un outil dynamique permettant de se déplacer sur la carte, de choisir une échelle, de choisir les couches à représenter.

Elles sont commentées par des textes explicatifs par thématique et par parc. A ce jour ont été traitées les thématiques suivantes : agriculture, relief, structures administratives, pollution lumineuse... etc.

PNF contribue avec les parcs nationaux au Système d'Information sur la Nature et les Paysages. (SINP)

La mise à disposition au public et aux différents acteurs de l'ensemble des données des parcs nationaux est un objectif partagé dans le cadre du SINP et de la directive européenne INSPIRE, établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne.

Cette mission a été rappelée par un courrier de la DEB du 25 juin 2013 demandant à PNF de coordonner les remontées des données d'observations naturalistes des parcs nationaux au SINP et à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). Ces remontées se font selon divers canaux :

- données livrées directement à l'INPN, future plate-forme nationale du SINP,
- données livrées au muséum national d'histoire naturelle par d'autres canaux : outils de saisie carnets d'observation, CARDOBS, Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, programmes de « sciences participatives »,
- données livrées à la plate-forme régionale du SINP,
- données mutualisées avec les conservatoires botaniques nationaux,
- données liées à des programmes nationaux pilotés par un organisme national (ONCFS, LPO, OGM...).



De fait, les demandes de « porter à connaissance » pour leurs territoires et les nouvelles obligations légales de diffusion des données (Convention d'Aarhus, Directive européenne 2003/4/CE) conduisent les parcs nationaux à réorienter leurs systèmes d'information dans une logique de partage de données, à s'impliquer dans les démarches régionales et nationales de partage de leurs données naturalistes et à inscrire cet objectif de mutualisation dans leurs chartes et leurs stratégies scientifiques :

- contribution à des programmes nationaux de collecte de données naturalistes pilotées par le muséum national d'histoire naturelle (MNHN) : Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) pour les papillons, PROPAGE et CRBPO pour les données de baguage et les contributions aux programmes STOC-EPS), l'ONCFS (Réseau grands prédateurs, Observatoire des Galliformes de Montagne OGM, l'Observatoire National de l'Ecosystème Prairies de Fauche ONEPF), LPO (Inventaire national des rapaces de France, suivi des sites de reproduction des vautours, baguage des vautours),
- participation du réseau des parcs nationaux depuis novembre 2005 aux travaux du Comité de pilotage national du SINP ainsi que de certains GT y afférent (modalités juridiques du SINP, format de métadonnées, format de données),
- conventions de partage de données flore et habitat avec les conservatoires botaniques,
- implication dans le SINP régional, notamment en PACA et en LR et partage des données avec les pôles thématiques,
- saisie directe des données dans les bases de données du MNHN (IBG, KARUBENTHOS).





Depuis 2012 et le début 2013, le réseau s'est organisé pour apporter une contribution plus importante à la démarche SINP, sans attendre que le format de données du SINP ne soit complètement arrêté : ainsi le PNE a été partenaire technique du Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNH-SNP) et a testé dès 2012 le nouveau standard de données INPN par la remise de 291.000 données d'observations. Au niveau décisionnel, le collège des directeurs a décidé collectivement lors du séminaire des 9 - 11 avril 2013, d'envoyer en deux parties de données en 2013 : une première en été, une seconde avant le 31 décembre. La rencontre avec les responsables du MNHN/SPN a constitué le sujet principal de la réunion du GT des responsables scientifiques des 15 - 17 avril 2013. Les informations collectées par PNF montrent que, avant le 15 mai 2013, les parcs nationaux avaient déjà mutualisé plus de 684 000 données d'observations naturalistes. Ce chiffre semble sous évalué car depuis de nombreuses années, le retour des programmes nationaux mentionnés plus haut se fait principalement sous forme de synthèses régionales ou nationales sans identifier les contributions des parcs nationaux. Au cours de l'été 2013, le réseau des parcs nationaux s'est organisé pour verser 246 000 données supplémentaires à compléter par quelques 86 000 données à verser en fin d'année, ce qui conduit à une mise à disposition globale de plus de 1 million de données naturalistes à la date du 31 décembre 2013. Compte tenu de ce volume, il apparaît opportun que les parcs nationaux signent une nouvelle convention SINP. Les tableaux de bord doivent contribuer au suivi et à l'évaluation en continu de la politique des parcs nationaux (c'est une demande explicite de la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), mais aussi des chartes des parcs nationaux (prévu par la loi de 2006). Le tableau de bord interparcs a été construit à partir de 15 questions évaluatives définies avec la DEB sur la base des finalités des parcs nationaux. Ont ainsi été sélectionnés par les GT scientifique, charte, agriculture, tourisme, communication, et validés par le collège des directeurs et la DEB, une trentaine d'indicateurs à la fois pertinents pour répondre aux différentes questions évaluatives, intéressants pour contribuer à l'évaluation des chartes, cohérents avec les indicateurs nationaux de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), et d'un coût humain, financier et organisationnel raisonnable. L'approche se veut pragmatique : le système est évolutif et à perfectionner au cours du temps.

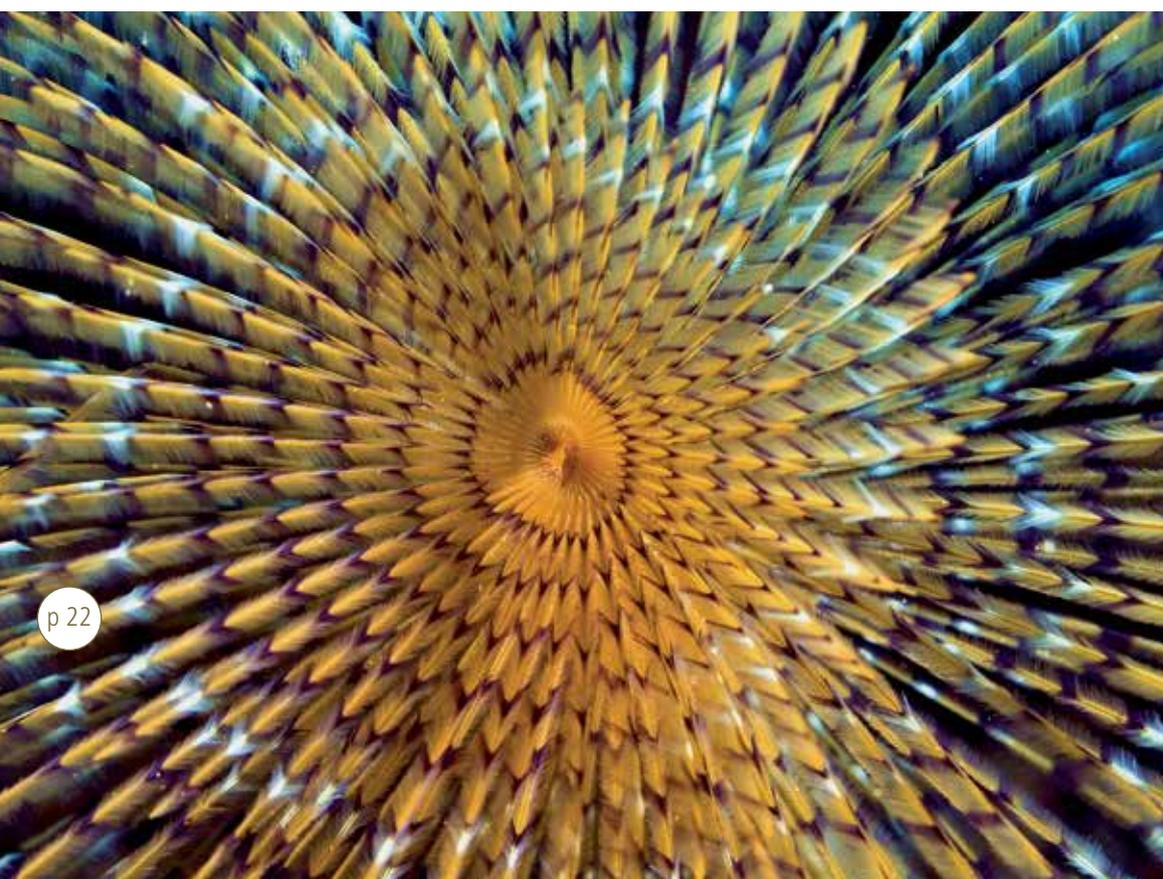
Le tableau de bord a été validé dans son principe et son architecture par le collège des directeurs et la DEB lors du séminaire de Tarbes des 3 - 5 décembre 2012 et les premiers résultats ont été présentés lors du séminaire de la Grande Motte des 9 - 11 avril 2013 au collège des directeurs et à la DEB qui ont fait leurs dernières observations sur le choix des indicateurs.

A ce jour, ce tableau de bord est constitué de 30 indicateurs dont 8 concernent la connaissance et la protection du patrimoine, 9 le développement durable, 2 la gouvernance des parcs, 7 la sensibilisation et l'accueil du public, et 4 la contribution aux politiques régionales, nationales et internationales.

A ce jour, 21 indicateurs ont été renseignés. Le départ de PNF du chargé de mission connaissance du patrimoine en début d'année 2013, n'a pas permis d'aller plus avant. A l'exception d'un indicateur qu'il est convenu de ne pas renseigner avant l'adhésion des communes et de deux autres dont le mode de calcul doit être retravaillé, les derniers indicateurs devront être renseignés en 2014.

Le tableau de bord comprend plusieurs documents :

- une note de réflexion générale « tableau de bord et évaluation de la politique des parcs nationaux »,
- les fiches descriptives des indicateurs : 30 fiches de métadonnées définissant l'indicateur, rappelant les questions auxquelles il répond, indiquant comment il est produit (sources méthodologies), et discutant l'interprétation et les risques de biais,
- les fiches de résultat des indicateurs détaillant pour chaque indicateur les résultats du calcul ainsi que les valeurs intermédiaires, éventuellement des diagrammes permettant des comparaisons avec le reste du territoire ou au cours du temps,
- un tableau détaillé décrivant la contribution de chaque parc national aux différents indicateurs : « questions et indicateurs pour évaluer la politique des parcs nationaux ».





Dans le domaine des études scientifiques, l'activité de PNF s'est déployée dans les domaines suivants :

Etude « Evaluation des protocoles scientifiques de suivi des aigles royaux (*Aquila chrysaetos chrysaetos*) dans les parcs nationaux :

Un stagiaire du CEFE/CNRS a travaillé en 2013 (janvier à septembre) avec PNF et les parcs nationaux de haute montagne en vue de traiter les données de reproduction de l'aigle royal. Ce travail a donné lieu à production d'un rapport qui a été présenté au personnel de PNF et qui devra être présenté en 2014 au Conseil scientifique de PNF et au GT scientifique. Il met en évidence la nécessité de mutualiser les protocoles de recueil des données d'observation entre les parcs nationaux, de revisiter les protocoles existants notamment en terme d'échantillonnage, de comparer les résultats des données de reproduction avec les données démographiques et de redéfinir l'effort d'observation consacré à cette thématique.

Etude « Les Conseils scientifiques et la gouvernance des parcs nationaux français : l'exemple du PNPC »

Une stagiaire du CEFE/CNRS a réalisé en 2013 (mars à septembre) avec PNF et le PNPC une étude sociologique du conseil scientifique (CS) du PNPC en s'inscrivant dans les cadres théoriques de la sociologie de l'engagement militant et de la sociologie des organisations, et en s'intéressant plus particulièrement aux intérêts, institutions et idées. Cette étude basée sur 25 interviews de membres du CS (17) et de l'équipe du parc national (8), rend compte du fonctionnement particulier de ce conseil (rôle essentiel du président et du bureau) qui a permis de maintenir une très forte cohésion et une production remarquable. Cette étude permet aussi d'identifier les bénéfices (moraux) retirés par les membres bénévoles du CS qui y investissent temps et compétences.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2013	Réalisé 2013
Enrichir en continu les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages.	Tableau de bord « usages » structuré, puis mis à jour en continu	Structuration pour la forêt	oui
	Tableau de bord « patrimoine » mis à jour en continu	Mise à jour	Mise à jour partielle
	Publication de synthèses sur les données patrimoniales et les usages	Synthèse mise en ligne	Pas encore

2.2 Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux



L'activité de PNF dans ce domaine a été particulièrement riche en 2013. Des études, des travaux d'appui aux GT et le fonctionnement régulier de ceux-ci ont renforcé encore le sentiment de coopération étroite entre les établissements visant à ancrer davantage la culture commune et la mutualisation d'expériences.

Le point d'orgue de cette activité a été l'organisation, en partenariat étroit avec le PNP des rencontres des parcs nationaux.

Les rencontres se sont déroulées du 24 au 26 septembre 2013 sur la commune de Luz Saint-Sauveur.

Placées sous le thème «Nouveaux parcs, nouvelles approches du territoire, nouveaux métiers», elles marquaient également les cinquantièmes anniversaires des Parcs nationaux de la Vanoise et de Port-Cros et le quarantième anniversaire du Parc national des Ecrins.

Le programme, ouvert sur les Pyrénées et leurs acteurs a permis d'échanger sur la nouvelle approche des territoires.

3 tables rondes ont permis aux parcs nationaux d'échanger autour de trois sujets :

- Patrimoine naturel, culturel et paysager,
- Développement durable et partenariat ,
- Nouveaux métiers.

Les circuits-ateliers ont permis aux participants de découvrir le territoire et ses acteurs autour de huit thématiques :

- Accueil de tous les publics et tourisme de nature - Val d'Azun,
- Aménagements de grands sites touristiques en cœur de Parc national - Gavarnie,
- Connaissance, gestion et valorisation du patrimoine naturel - vallée de Cauterets,
- Agriculture et pastoralisme - Val d'Azun et vallée de Luz St Sauveur,
- Culture d'hier et d'aujourd'hui - vallée de Luz St Sauveur,
- Développement durable au sein des communes du Parc national,
- Paysage et palynologie - Gavarnie,
- Gestion de l'eau - vallée de Cauterets.

Pendant les séances plénières, des échanges se sont tenus, notamment avec la présentation des conclusions du rapport d'évaluation de la loi de 2006, par M. Emmanuel RÉBEILLÉ-BORGELLA, inspecteur général de l'administration du développement durable. M. André BERDOU, président du PNP et M. Ferdy LOUISY, président de PNF ont réaffirmé l'engagement des parcs nationaux dans les missions qui leur sont confiées. M. Jean-Marc MICHEL, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, représentant le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie s'est exprimé notamment sur les enjeux de la création de l'Agence française pour l'AFB.

Les participants et les enfants de la vallée ont pu découvrir en avant première le film « Minuscule, la vallée des fourmis perdues ».

Afin de disposer d'un référentiel commun sur l'histoire des parcs nationaux, PNF a poursuivi en 2013 l'étude « Histoire des parcs » confiée à l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) scientifiquement assistée par l'IRSTEA, pour l'élaboration d'un dictionnaire biographique et institutionnel des mouvements de la Protection de la Nature et de l'Environnement

en lien avec l'histoire des parcs nationaux.

A ce jour, l'ensemble des conventions successives passées entre PNF et l'AHPNE ont permis la production depuis 2010 de 31 biographies validées par le comité de lecture et de nombreuses autres sont encore en chantier.

Des dispositions ont également été mises en œuvre pour renforcer et améliorer la coopération des GT interparcs, sous l'égide du collège des directeurs de parcs nationaux.

Dans le cadre d'une convention, l'IRSTEA a apporté son appui pour la formation et l'animation des agents de PNF chargés de l'animation des GT et des directeurs référents : l'appui au collège des directeurs a pris la forme d'un accompagnement des séminaires semestriels qui se concrétise par la présentation d'une note miroir qui rend compte des jeux de rôles, des évolutions de posture et des dynamiques collectives qui se créent au fil du temps au sein du collège. L'appui aux animateurs des GT s'est traduit par un séminaire animateurs le 3 avril 2013 complété par une série d'entretiens téléphoniques spécialisés auprès des animateurs pour les aider à améliorer tel ou tel point de leur animation.



Les GT ont, par ailleurs, fait l'objet, d'une évaluation générale et par GT lors d'un séminaire au mois d'avril 2013. Les principales avancées globales des GT interparcs identifiées ont été les suivantes :

- importance croissante accordée par le collège aux GT,
- amélioration de l'interface avec le collège (la charte de fonctionnement des GT constitue le cadre commun),
- présence et engagement croissants des directeurs référents dans les GT,
- amélioration du fonctionnement du tandem constitué par l'animateur et le directeur référent (suites du séminaire du 13/6/12),
- succès du travail en « sous-groupe projet » (efficacité, responsabilisation, démultiplication),
- mobilisation restant forte au sein des GT,
- valeur ajoutée et qualité du travail accrues en GT : culture commune, échange d'expérience, projets et stratégie collective.

De plus, dans certains GT, on observe des améliorations concernant le partage de la stratégie collective permettant à des membres du GT de représenter le collectif des parcs nationaux dans d'autres réseaux et au niveau national. Ce reformatage du groupe engendre une relance et une efficacité accrue, ou une meilleure définition des objectifs entraînant une amélioration de son efficacité.

Les marges de progrès portent principalement sur :

- le besoin d'avoir des arbitrages encore plus clairs et forts du collège des directeurs, avec un meilleur retour vers les GT,
- le suivi des décisions du collège et un portage cohérent de ces décisions par chaque directeur dans son établissement,
- une meilleure priorisation et une meilleure reconnaissance dans les établissements de l'investissement interparcs de certains agents au regard des enjeux communs (renforcer les parcs nationaux, leur visibilité et leur expertise collective),
- nécessité de réserver un temps en GT à la question : comment mieux fonctionner ensemble ? (charte de fonctionnement, répartition des rôles, règles de fonctionnement...) et poursuivre le dispositif de suivi/évaluation continu.

En 2013, le GT marque a essentiellement consacré ses travaux à la préparation des réunions du comité de gestion de la marque et du CA de PNF : liste des classes nécessaires aux dépôts, système de redevance, contenus des Règlements d'Usage Catégoriels (RUC), ... En coopération avec le GT communication, il a également débuté une réflexion sur les futurs outils de communication de la marque, réflexion qui sera menée à terme en 2014.





Sur la question des RUC, le travail va progressivement être repris par les groupes de travail concernés par les différentes thématiques : agriculture, tourisme, ...

Le GT administration générale a poursuivi ses travaux sur les services communs. Une réflexion a été conduite dans le domaine des ressources humaines pour renforcer l'harmonisation des procédures. L'analyse des processus a conduit à transférer à PNF, l'ensemble des saisies relatives à la situation administrative des agents dans le logiciel de gestion des ressources humaines.

Des réflexions ont été engagées pour mettre en œuvre progressivement une harmonisation des pratiques budgétaires, notamment en matière de gestion des engagements, afin que les reportings adressés à la tutelle soient établis selon le même processus. Un compte rendu a été fait au groupe sur l'assistance apportée par PNF sur le logiciel comptable et financier commun. Les éléments principaux constatés ont permis de réfléchir à la mise en place de nouvelles sessions de formation suite au changement de secrétaires généraux ou d'agent ayant à l'utiliser. Un point a été fait sur les groupements de commandes et les marchés à reconduire. PNF se chargera de la rédaction des cahiers des charges et de la procédure de passation des marchés.

Le GT SI des parcs nationaux œuvre dans le cadre du schéma directeur du SI. Il travaille à la mise en commun des expériences de chacun, pour permettre, au travers de capitalisation et mutualisation, d'améliorer l'efficacité du SI afin de mieux répondre aux besoins des établissements et des utilisateurs.

A ce titre, il agit sur 4 axes :

- recueil des besoins au niveau de chaque établissement, en concertation avec les équipes de direction,
- référencement de l'existant, évaluation annuelle de certains outils par sondage des utilisateurs sur l'ensemble des établissements,
- travail en groupe, comme ce fut le cas sur « Observations occasionnelles » pour amener le projet jusqu'à sa mise en production,
- partage d'expérience sur les outils en devenir, les produits existants, les méthodologies et les bonnes pratiques permettant une capitalisation en interparcs.



Les travaux à proprement dit s'effectuent après validation d'un « directeur référent » (directement ou par l'intermédiaire du collège des directeurs) par des propositions de stratégie des systèmes d'information faites par le GT.

Dans ce cadre-là, le GT a suivi des projets portés par PNF, mais également des projets portés par les membres du réseau des parcs nationaux.

- Observations occasionnelles : dépersonnalisation et déploiement sur plate-forme PNF, de l'application initiée par le Parc national des Cévennes pour les Parcs nationaux des Pyrénées, de Port-Cros, des Calanques, de la Réunion et de la Guadeloupe,
- Sentiers : mise en place conjointe par les Parcs nationaux des Écrins et du Mercantour d'une application de gestion des sentiers et de diffusion des itinéraires de randonnées. Ce projet pourrait être utilisé par d'autres dès 2014,
- Avis et autorisation : mise en place d'un groupe projet, piloté par le PNRun, pour l'élaboration d'un cahier des charges sur une application de gestion des avis du directeur et des autorisations intégrant les délais légaux de réponse aux dossiers,
- Aire de quiétude des rapaces : mise en place d'un sous GT pour la mise en œuvre d'un outil de gestion de ces aires. Cette étude, initiée et pilotée par le PNP, pourrait être à disposition des autres parcs à l'été 2014.

Le GT forêt s'est mobilisé en septembre au colloque national de Chambéry « naturalité des eaux et des forêts ». Le PNV animait une visite de terrain, le Parc national des Cévennes y présentait un témoignage sur les réseaux d'îlots de sénescence, le PNM proposait une modération. Enfin le GIP des Forêts de Champagne et Bourgogne assurait la présentation de la caractérisation de la valeur patrimoniale au GT forêts de l'UICN.

Le GT forêt a rédigé au cours de l'année une note présentant les objectifs poursuivis concernant les espaces forestiers en libre évolution et les différents outils à disposition pour y parvenir.

Le thème « forêts anciennes » a été continuellement abordé. En effet, ce domaine mobilise les parcs de métropole via des stages afin de mettre en œuvre des actions concertées de recherche appliquée.

Le GT forêt a, au cours de sa réunion annuelle, préparé une rencontre ONF-PNF pour le début de 2014, en travaillant à partir de l'expérience présentée par le PNM sur la gestion de forêts en cœur et en aire optimale d'adhésion.

Il a également consacré une journée sur le sujet de l'appui aux filières de bois locales, en analysant des expériences des parcs naturels régionaux (PNR), de collectivités et de parcs nationaux (Guyane, Pyrénées) et organisé une plate-forme collaborative d'échanges d'expériences sur le sujet.

En 2013, le GT agriculture a travaillé pour terminer le projet sur financement CASDAR « diagnostic de la contribution des exploitations agricoles à la biodiversité », mené par 4 parcs nationaux et 5 chambres d'agriculture.

Les résultats ont permis d'alimenter les propositions du GT dans le nouveau dispositif « Mesures Agro Environnementales et Climatiques » (MAEC) de la Politique agricole commune (PAC), en lien avec les parcs naturels régionaux : le GT agriculture s'est fortement mobilisé (voir 3.3 politique publiques).



Le GT agriculture a rédigé le premier RUC pour les produits « viande de ruminants » afin de déployer la marque collective.

Lors de sa réunion annuelle, le GT agriculture a organisé une journée agro-écologie au centre agro-écologique des Amanins, ouverte aux PNR et chambres d'agriculture voisins, faisant intervenir des institutionnels, des chercheurs, des collectivités.

Le GT tourisme durable a poursuivi ses travaux relatifs aux suivis de la fréquentation des parcs nationaux, par l'élaboration d'un protocole théorique de suivi de la fréquentation hivernale pour les parcs nationaux métropolitains concernés. Ce protocole est en cours de test dans le PNP durant l'hiver 2013-2014. Par ailleurs, le protocole d'estimation de la fréquentation estivale des aires optimales d'adhésion a fait l'objet d'une année de test supplémentaire, avec comme territoire d'étude cette année le PNE.

Suite à une rencontre entre PNF et la Fédération Française de randonnée, le GT s'est également intéressé à la question de la randonnée pédestre dans les parcs nationaux, aux conventions en cours avec les associations locales ad hoc et à la valorisation de l'offre de randonnée des parcs nationaux disponible sur internet et via des applications mobiles.

Pour le GT police, l'année 2013 a essentiellement été consacrée à la mise en œuvre de l'ordonnance 2012-34 du 11 janvier 2012 dans les parcs nationaux qui synthétise les nouvelles compétences des inspecteurs de l'environnement et les nouvelles procédures en matière de police administrative et judiciaire. Ainsi, un vade-mecum « police judiciaire » a été rédigé et communiqué à l'ensemble des parcs nationaux afin que les agents soient formés aux nouveautés de l'ordonnance. Les thématiques « commissionnement » et « transaction pénale » ont été particulièrement traitées. Un travail a été mené sur la mise en œuvre de la police administrative dans les parcs nationaux : note à l'attention des directeurs et réflexion sur la nécessité de mettre en place une véritable politique de la police administrative au sein des Parcs nationaux des parcs nationaux. Le GT a également analysé les Marcœurs concernant les manifestations sportives et recherché des critères communs pour les définir. Il est prévu en 2014 de regrouper les modalités techniques et les modalités de suivi des différentes autorisations délivrées pour des manifestations sportives afin d'agir de manière cohérente d'un parc à l'autre.



Le GT scientifique vise 3 objectifs principaux :

- constituer un réseau vivant, partageant une culture commune, ouvert sur l'extérieur en mesure d'adopter les expériences, méthodes et outils élaborés par un des parcs,
- conduire ensemble des projets interparcs pilotés par PNF ou par l'un des parcs nationaux,
- positionner collectivement PNF dans les dispositifs de recherche.

Du fait du départ de PNF du chargé de mission « connaissance du patrimoine » en cours d'année, le GT ne s'est réuni qu'une seule fois en 2013, du 15 au 17 avril. Le service du Patrimoine naturel du MNHN a été invité au GT afin de permettre aux établissements des parcs de mieux comprendre les démarches nationales de rassemblement des données naturalistes sur la base de référentiels communs : TAXREF (référentiel taxonomique), SINP, INPN.

Le GT a notamment travaillé sur le tableau de bord d'évaluation de la politique des parcs nationaux. Un nouvel indicateur a été conçu en lien avec les experts du Muséum national d'histoire naturelle pour rendre compte de l'état de conservation du patrimoine naturel d'un parc national.

Un échange d'expérience a été fait sur les stratégies scientifiques en cours d'élaboration dans les différents parcs.

Le PAG, confronté à une problématique spécifique ; appropriation de ses démarches scientifiques par les communautés locales ; a présenté des programmes participatifs pour servir la culture commune.

Les travaux de mutualisation interparcs ont porté sur les outils (atlas, outil contact, outil aires de rapace, outil flore niveau 1, GED du GT et base de données protocoles avec le soutien de représentants du GT SI), sur les protocoles (reproduction de l'aigle royal, comptage des ongulés de montagne, adaptation du protocole Observatoire des galliformes de montagne, suivi des oiseaux d'altitude) et sur certains autres projets (note sur les réintroductions d'espèce, sites de référence des parcs nationaux).

Il a été décidé que chaque établissement :

- mettra à jour la base de données protocoles,
- qu'aucun nouveau protocole ne sera lancé dans un parc sans association des autres parcs nationaux intéressés par le sujet,
- que les chefs de services scientifiques auront délégation du directeur pour s'engager sur des projets interparcs,
- qu'un effort particulier sera fait pour avancer sur les protocoles IPS ongulés et oiseaux de montagne.

Le travail en sous-groupes a permis aux parcs de montagne de mieux identifier les protocoles à mutualiser et aux parcs marins de préparer la représentation du réseau des parcs nationaux au Congrès mondial des aires marines protégées IMPAC3.



Une visioconférence a été organisée le 21 novembre par PNF et le PNRun pour partager l'expérience de ce Parc national sur un projet de restauration de la forêt sèche réunionnaise mobilisant des fonds européens.

Au cours de l'année 2013, le GT charte s'est réuni 3 fois et a travaillé principalement sur 4 sujets :

- information réciproque sur l'avancement des chartes : écriture, approbation par le CA et les différentes instances nationales, enquête publique, approbation par décret, adhésion des communes,
- dispositif de suivi et d'évaluation des chartes : définition des indicateurs, prise en compte d'une partie des indicateurs du tableau de bord d'évaluation de la politique des parcs nationaux, ...
- conventions d'application de la charte avec les communes (canevas type),
- programme d'actions de la charte : contenu, structure, échéance.

Compte tenu de l'avancement de la démarche dans les différents parcs, le travail de 2013 s'est limité à une mise en commun et une comparaison d'expériences.

Le GT communication a conçu plusieurs expositions afin de valoriser différentes missions des parcs nationaux (Cf. point 3.3). L'objectif était en 2013 de mettre en lumière l'homme dans sa relation avec la nature.

La réflexion stratégique a porté sur les thèmes à aborder et les messages à délivrer auprès des différentes cibles identifiées. Pour ce faire, un espace dédié a été ouvert sur la GED pour que chaque établissement puisse y déposer des contenus permettant à PNF de bâtir le propos national. Ainsi, plusieurs dossiers de presse ont été constitués par PNF et diffusés selon un calendrier élaboré par le GT.

Le GT a été associé à l'organisation des Rencontres des parcs, notamment concernant les supports de communication (expositions, décors, etc.).

Le GT s'est fortement mobilisé sur la mise en œuvre du partenariat avec la société de production du film Minuscule (Cf. Point 3.3), notamment sur les contenus pour le site Internet du film.

En fin d'année 2013, à la demande du collège des directeurs et du CA de PNF, le GT a lancé la réflexion de mutualisation sur plusieurs sujets, dont le web et les journaux.

Le GT des conseillers de prévention a continué son travail de mutualisation et d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de la santé et sécurité au travail (SST).

Ainsi ont été réalisés par le GT pour présentation aux collèges des directeurs des propositions de convention et lettre de mission des médecins de prévention ainsi qu'un plan d'action des risques psychosociaux.

Le sous-groupe, initié en 2012 sur la problématique de la gestion des passerelles des espaces protégés a rendu ses conclusions en fin d'année qui sont seront réactualisées avant diffusion.

Un travail est actuellement en cours sur les préconisations de règles et consignes à appliquer en cas de contrôle ou de situations difficiles - conflictuelles sur le terrain ainsi que sur les modalités de vérification des matériels.

D'autre part, un logiciel permettant l'initialisation et la gestion du document unique de prévention des risques a été déployé sur l'ensemble des parcs nationaux. Les personnes habilitées à utiliser cet outil ont toutes bénéficié d'une formation.

Le GT dialogue social a continué à échanger en 2013 sur les orientations et stratégies des Parcs nationaux des parcs nationaux ainsi que sur les questions RH (déprécarisation, risques psycho-sociaux...).

Les travaux réalisés sur l'année ont concerné essentiellement le suivi des modalités d'application de la note de gestion des agents contractuels au sein des parcs nationaux, les modalités de validation du travail réalisé sur le contenu des formations initiales TE et ATE ainsi que les contributions à apporter à la création de l'AFB.

Le GT écoresponsabilité ne s'est pas réuni en 2013, et le GT international a été pour sa part mis en veille cette année, ses membres, directeurs et directeurs adjoints ayant été accaparés par l'urgence de l'avancement de la charte.

Un référentiel chartes a été mis en place, consultable sur extranet.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2013	Réalisé 2013
Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux	Nombre de groupes de travail ayant fonctionné de manière satisfaisante	15	12 sur les 14 GT (réduction d'1 du nombre des GT par fusion de 2 GT)
	Taux de réalisation des actions prévues par les feuilles de route	80%	85%



2.3 Accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux

Il répertorie les objectifs MARCŒURS et orientations des chartes. Une première étape a été réalisée pour les parcs dotés d'une charte approuvée en cours d'année (PNP, PNE, PNCal et du PNM) autour de 10 missions dévolues aux parcs nationaux et définies par le CS de PNF :

1. développer la connaissance et le suivi des patrimoines,
2. conserver, gérer et si besoin restaurer les patrimoines naturels, culturels et paysagers,
3. favoriser les usages contribuant à la préservation des patrimoines et du développement durable,
4. faire du classement en parc national un atout pour le territoire,
5. sensibiliser, animer, éduquer aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires,
6. offrir au public un accueil de qualité compatible avec les objectifs de préservation des patrimoines,
7. faire participer les acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux,
8. contribuer aux politiques régionales de développement durable et de protection des patrimoines,
9. contribuer aux politiques nationales de développement durable et de protection des patrimoines,
10. contribuer aux politiques européennes et internationales de protection des patrimoines.

Il permet également de mettre en relation les Marcœurs avec les décrets des parcs nationaux. Ce référentiel donne un accès direct à des extraits des chartes, aux décrets et aux délimitations des parcs nationaux (aire d'adhésion comprise). Ce travail qui a mobilisé un stagiaire spécialisé en droit de l'environnement pendant cinq mois, sera poursuivi en 2014 avec l'adoption des nouvelles chartes.

4 sur 7 (soit 57%) des communes du PNCal avaient adhéré à la charte du parc en 2012. Les arrêtés préfectoraux constatant les aires d'adhésion du PNM, du PNE et du PNP ont été publiés en 2013 : 63 sur 86 des communes du PNP, 46 sur 61 des communes du PNE et 21 sur 28 des communes du PNM ont adhéré à la charte du Parc. Dans le second train de chartes (PNG, PAG, PNRun, PNC), celles du PNG et du PNC ont été approuvées par décrets à la fin 2013, et les phases de délibération lancées en toute fin d'année. Le CA du PNV a approuvé sa charte après prise en compte des 200 points relevés par l'enquête publique. La charte du PNPC est en cours de rédaction avec les acteurs locaux.

Dans le prolongement de « l'Étude sur les retombées économiques et les aménités des espaces naturels protégés » qui avait été conduite par le CREDOC en 2008, deux études économiques particulières ont été poursuivies en 2013 :

- L'étude « Approche des éléments de valeur du PNPC » lancée fin 2009 cofinancée par le MEDDE et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a été livrée en mai 2013.
- L'étude « Approche des éléments de valeur du PNG » : lancée le 1er septembre 2011, cofinancée par le MEDDE et le FEDER, a été livrée en janvier 2013.

Les deux études sont constituées de modules quasiment identiques :

- analyse budgétaire de l'établissement public,
- analyse des compétences du Parc et des services rendus au territoire,
- étude de la fréquentation des visiteurs (méthode des coûts de transport),
- synthèse des données sur les activités économiques liées au PNG,
- étude auprès des entreprises,
- valeur patrimoniale du Parc national,
- valeur d'image du PNG,
- services écologiques des écosystèmes du Parc national,
- bilan coûts avantages de l'existence du Parc national pour deux activités économiques,
- rapport de synthèse comprenant une analyse coûts-bénéfices

L'étude « Approche des éléments de valeur du PNG » a fait l'objet de deux restitutions à Saint Claude en Guadeloupe : le 13 décembre devant un public de





non spécialiste à l'occasion des journées portes ouvertes du Parc national et le 16 décembre devant des techniciens du Parc national et de différentes administrations (Région, DEAL, ONF, CARSPAW...).

Les résultats de l'étude « Approche des éléments de valeur du PNPC » ont été présentés au colloque scientifique « 50 ans de conservation de la biodiversité et de développement durable » tenu à Hyères du 14 au 16 octobre 2013. Ils ont donné lieu à la rédaction d'un article « L'évaluation de la valeur économique des parcs nationaux, en particulier du PNPC : un exercice nécessaire mais délicat » publié dans les *Scientific Reports of Port-Cros national Park (volume 27-2013)*.

L'ensemble des deux études a fait l'objet d'une présentation technique détaillée devant des personnels de la DEB et du Commissariat général au Développement durable (SEEI) le 19 novembre 2013. Cette présentation a permis d'avoir un échange technique sur l'intérêt et les limites de ce genre d'étude.

Les données des deux études (ainsi que les résultats des études de fréquentation) ont servi de base à l'élaboration pour la DEB d'une note « Effet levier des parcs nationaux » qui met en évidence que la politique des

parcs nationaux crée ou maintient au moins 3 573 emplois et qu'un emploi public dans un parc national se traduit par la création d'au moins 3,5 autres emplois dans l'économie locale.



Objectif	Indicateur	
	Cible 2013	Réalisé 2013
Accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux	Séminaires réunissant présidents de CA, directeurs, et chargés de mission charte, capitalisant et orientant les travaux collectifs sur les chartes	1 non réalisé faute de temps, et vu le contexte de restriction des moyens

2.4 Contribuer à la création de nouveaux parcs nationaux

En matière de RH, PNF a apporté, dès la création du PNCal (avril 2012) son appui technique, son expertise et ses conseils en lui transmettant des modèles de contrats type, en mettant à sa disposition le logiciel RH et dans l'application de la note de gestion des agents contractuels ainsi que le transfert à l'établissement de contrats de droit privé.

PNF a accompagné le PNCal pour toutes les questions relevant du temps de travail, de la mise en place des instances sociales et du fonctionnement général de l'établissement dans le domaine de la RH.

PNF a aussi apporté son soutien à ce même établissement pour tout ce qui relève des services financiers tant au niveau du logiciel comptable et financier qu'en répondant à des questions réglementaires. Ainsi, PNF grâce à son expertise a permis la création de la structure de la comptabilité analytique. PNF a également assisté le secrétaire général dans l'utilisation de ce logiciel (saisie du budget, chaîne des dépenses et des recettes...) et l'a conseillé dans l'élaboration de procédures garantissant le respect du Code des marchés publics.

Les chargés de mission du GIP des forêts de Champagne et Bourgogne ont été systématiquement invités aux réunions des GT les concernant, auxquels ils sont assidus. En effet, ces GT sont pour eux autant d'occasions d'entrer dans la culture et le réseau des parcs nationaux. Ainsi, ils peuvent bénéficier d'un appui en réponse à leurs différentes préoccupations.

PNF a accompagné le GIP dans la réalisation de son diagnostic de territoire et dans la présentation de ce travail aux différents groupes d'acteurs locaux, en particulier dans le domaine du tourisme.

Dans le cadre du processus de création du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, l'année 2013 a notamment été consacrée à la finalisation de l'état des lieux du territoire. La collecte et le traitement des données ont porté sur les thématiques suivantes : paysage, forêt et filière bois, eau et milieux aquatiques, patrimoine naturel, patrimoine bâti et filière pierre, économie - infrastructures - emploi et formation, agriculture, tourisme, chasse, culture et éducation, risques et changements globaux. Finalisé dans ses aspects techniques à la fin de l'été, la réalisation d'un document synthétisant les principaux résultats a ensuite été engagée. Celui-ci est basé sur une forte représentation des éléments sous forme graphique et cartographique, nécessitant le recours à des ressources complémentaires de celles du GIP.

A la demande du GIP, le service géomatique de PNF a apporté son expertise sur la valorisation cartographique des données géographiques. A partir des données SIG brutes fournies par le GIP, PNF a réalisé plus d'une cinquantaine de cartes en conformité avec la ligne éditoriale du document. Ces cartes complètent et illustrent les quatorze thématiques qui se déclinent chacune selon une palette de couleurs bien spécifiques. Cette synthèse, ensuite complétée par les éléments de diagnostic et les enjeux, sera distribuée au début du printemps 2014 aux acteurs du projet ; elle servira de document de référence pour la concertation.

Objectif	Indicateur	
	Cible 2013	Réalisé 2013
Contribuer à la création des nouveaux parcs nationaux	Taux de satisfaction des équipes dirigeantes des parcs nationaux créés sur la période, et des parcs nationaux en projet	- évaluation prévue en fin du COB



Comme centre de ressources, le service juridique de PNF a été saisi plus de 200 fois pour des consultations juridiques des parcs nationaux portant, à titre non exhaustif, sur la mise en œuvre de la législation parc, sur le droit des marchés publics, sur le droit de l'environnement, sur le droit minier, sur le droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marque), sur le droit de la fonction publique, sur la police administrative et judiciaire de la nature, mais également pour la rédaction de convention, de règlement intérieur, de mise en demeure, de modèles type...

Il a mis à jour la base de données juridiques des parcs nationaux qui se trouve sur l'intranet des parcs nationaux. Cette base de données accessibles par l'ensemble des agents des parcs nationaux comprend 7 rubriques :

1. législation et réglementation des parcs nationaux,
2. les contrats publics,
3. la propriété intellectuelle,
4. les responsabilités,
5. l'urbanisme,
6. les activités dans les parcs nationaux,
7. la police de la nature.

Il a apporté ses observations aux projets communiqués par le ministère : projet de circulaire pour la mise en œuvre de l'ordonnance 2012-34, projet de décret commissionnement, projet de décret transaction pénale...

Il a assisté aux réunions organisées par le ministère sur OPALE Convergence, PVE et AIDA afin que ces outils puissent être adaptés aux parcs nationaux.





3 Représentation et communication

3.1 Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires.

Agriculture

Le GT agriculture a été très actif pour participer à la construction du nouveau dispositif des MAEC (Mesures agro environnementales et climatiques) de la PAC 2013 ; plusieurs propositions, relayées par le collège des directeurs et la présidence de PNF, ont d'ailleurs été retenues.

La stratégie a consisté à s'allier avec le réseau des PNR, à se répartir le travail entre chargés de mission qui, tour à tour, représentaient le collectif (par le biais de nombreuses réunions téléphoniques, échanges mails et d'une réunion physique conjointe en avril), pour construire des propositions techniques, à la base de positionnement politique rassemblées dans une lettre envoyée au ministre de l'agriculture en juin 2013.

Ainsi, les parcs nationaux et régionaux ont demandé et obtenu d'être identifiés en tant que zones d'actions prioritaires au niveau régional pour les mesures agro-environnementales et climatiques (inscription dans le document du cadre national Etat-Régions concernant le FEADER 2014-2020, diffusé en octobre).

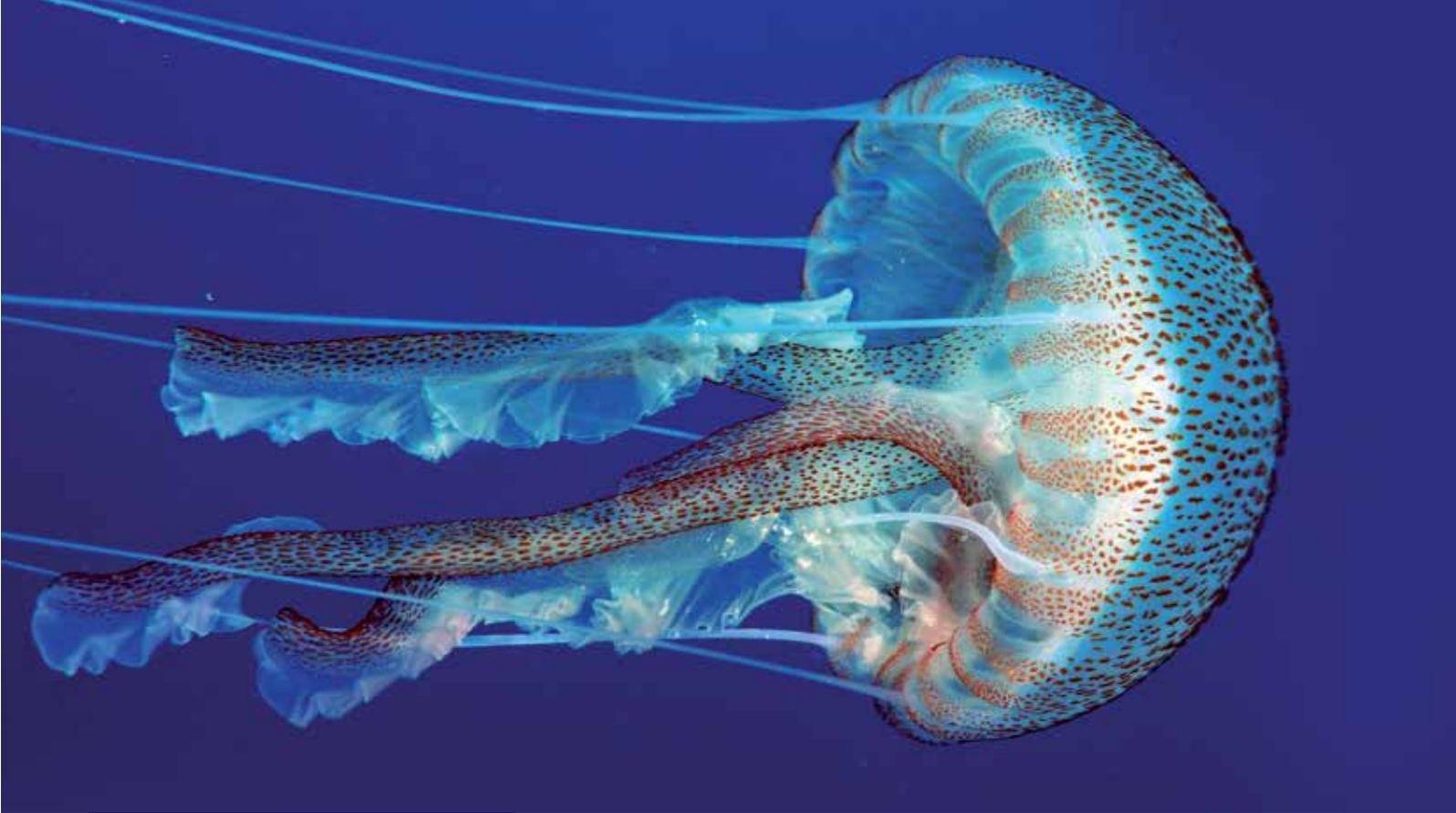
Les deux réseaux ont également obtenu que des indicateurs de résultats fassent partie du cahier des charges de la nouvelle MAEC « systèmes herbagers extensifs et pastoraux ».

Les deux réseaux ont également proposé une démarche de progrès pour cette MAEC de maintien et ont construit un nouvel engagement unitaire pour une gestion environnementale du risque parasitaire en élevage. Ces dernières propositions n'ont pas été retenues mais il est proposé que les parcs les expérimentent au cours de la nouvelle programmation.

Orientation stratégique des fonds européens

PNF a été associé à la consultation nationale lancée par la DATAR sur l'accord de partenariat 2014 - 2020 fixant les orientations stratégiques des fonds européens 2014 - 2020. Pour renforcer cette participation, un GT a été mis en place avec des représentants des parcs nationaux, permettant de faire valoir les spécificités et les attentes de chacun lors des séminaires thématiques auxquels le réseau des parcs nationaux a participé:

- approches territoriales intégrées, protection de l'environnement et utilisation des ressources,
- inter-régional,
- ingénierie financière,
- adaptation aux changements climatiques et prévention des risques,
- coopération territoriale,
- territoires ruraux,
- régions ultra-périphériques,
- soutien à la transition économique vers une économie à faible teneur carbone.



Prairies fleuries

PNF et les parcs nationaux de montagne métropolitains ont maintenu leur investissement et leur contribution aux concours des prairies fleuries (concours locaux, communication nationale : site internet, journal, co-gouvernance nationale avec la FPNRF). L'enjeu de 2013 concernait son intégration dans le concours général agricole, ce qui a été effectif en juillet (le règlement des prairies fleuries est la quatrième partie du Concours Général Agricole). L'année a été consacrée à rédiger les documents cadres : charte, règlement, fonctionnement du Comité national d'organisation. 2014 sera ainsi la première année du Concours Général Agricole des prairies fleuries avec un lancement officiel au Salon de l'agriculture (SIA) de février et une cinquantaine de concours locaux attendus. Les parcs nationaux montrent ainsi leur capacité de transfert de démarches valorisant la biodiversité gérée par les agriculteurs.



Objectif		Indicateur	
		Cible 2012 - 2013	Réalisé 2013
Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires	Présentation en CIPN des propositions des parcs nationaux sur les politiques publiques	Présentation sur l'agriculture pour débat en CIPN, et préparation argumentaire pour le MEDDTL pour négociation PAC avec le ministère de l'agriculture Présentation sur l'aménagement du territoire pour débat en CIPN, et préparation argumentaire pour le MEDDTL pour négociations avec la DATAR pour influencer sur la finalisation des axes nationaux des nouveaux fonds structurels. La tutelle doit organiser débat en CIPN en 2014	Travail intensif pour influencer sur la finalisation des axes nationaux des nouveaux fonds structurels. La tutelle doit organiser débat en CIPN en 2014

3.2 Mobiliser la richesse de savoir et la force d'expertise des parcs nationaux au bénéfice des politiques publiques nationales et internationales pour la biodiversité.

POLITIQUES PUBLIQUES

PNF apporte son expertise à un certain nombre de politiques publiques pilotées par le MEDDE concernant la biodiversité et tient régulièrement informé le réseau des parcs nationaux :

Le réseau des parcs nationaux était représenté à la Conférence environnementale des 20 - 21 septembre 2013 par le Président du CA de PNF qui a participé à la table ronde « Biodiversité marine, mer et océan ». A cette occasion, PNF a préparé une note de synthèse sur les parcs nationaux marins.

PNF est membre du Comité de suivi de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et participe régulièrement à ses réunions. Il s'agit notamment de suivre le dispositif d'adhésion à la SNB et les engagements de l'Etat pour la biodiversité (par ministère), ainsi qu'un certain nombre de grands chantiers nationaux concernant la biodiversité :



- Conférence environnementale,
- projets de loi urbanisme-logement, et de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,
- international : mise en place de l'IPBES, rapportage pour la convention sur la diversité biologique, pour la directive cadre stratégie pour le milieu marin et pour la directive Habitats-faune-flore,
- projet de loi cadre sur la biodiversité traitant notamment de l'AFB : l'accès et le partage des avantages, la gouvernance de la biodiversité, paysages, les outils de préservation et le paysage,
- projet EFESE, indicateurs de l'ONB, rapport du Conseil économique social et environnemental (CESE) « agir pour la biodiversité », stratégies et outils fonciers, étude CREDOC « les français et la biodiversité »,

PNF a organisé le réseau des parcs nationaux en vue de rédiger un engagement collectif à la SNB qui a été présenté officiellement le 3 juin 2013. Cet engagement collectif est constitué d'un assemblage de 21 projets (1 pour PNCa, 2 pour chacun des autres parcs nationaux et 2 pour PNF) répondant aux critères de la SNB et ayant un caractère emblématique, original, expérimental ou démonstratif. Chaque fiche comprend un diagnostic/état des lieux et une identification des enjeux, les objectifs du projet (cibles, contribution à tel objectif de la SNB, originalité du projet), le phasage, la mobilisation interne et externe, la mise en oeuvre (moyens, gouvernance, suivi/évaluation, rapportage) et un grand nombre d'annexes. Ces projets concernent par exemple des réintroductions (lamantin au PNG, bouquetin

ibérique au PNP), des mobilisations citoyennes (festival nature des Cévennes, Atlas de la biodiversité des communes au PNP, contribution des communes au sanctuaire des cétacés Pelagos au PNPC), une réserve intégrale (PNE) et des périmètres de quiétude (PNC), des inventaires et suivis scientifiques (ATBI du PNM, lacs sentinelles du PNE), des restaurations de milieu (forêt sèche au PNRun, décharges sauvages au PNG), des études scientifiques (faune chassée au PAG) et des protections d'espèces (avifaune au PNV, pétrels au PNRun).

L'engagement du réseau a reçu le label de la SNB en fin d'année 2013. Le document d'engagement a été valorisé par une exposition de 21 affiches qui ont été présentées aux rencontres des parcs nationaux à Luz- Saint-Sauveur les 23 - 25 septembre 2013 et d'un document de communication intitulé « les parcs nationaux et la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, un engagement naturel » (septembre 2013).

PNF est depuis l'origine (fin 2008), membre du comité de pilotage de la SNB pour la création d'aires protégées terrestres métropolitaines (SCAP) qui vise la création d'un système cohérent d'aires protégées, bien géré et écologiquement représentatif, cherche à identifier les lacunes du réseau actuel et la mise en protection forte de 2% du territoire métropolitain avant 10 ans. Le projet continue même si le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2013.

PNF est membre du Comité national du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) qui s'est réuni plusieurs fois en 2013 en vue de moderniser le protocole d'adhésion au SINP. Les liens avec l'INPN et la bases de données espaces protégés ont été renforcés. Le réseau des parcs nationaux s'est impliqué dans le GT concernant le format de données. PNF tient informé les parcs nationaux des avancées de ce projet national.



PNF est membre du comité d'orientation de l'Inventaire national du patrimoine naturel (COINPN). Ce comité institué en 2012 vise à élargir la gouvernance de ce programme lancé en 2003 et piloté par le MNHN - SNP. Un des enjeux est de clarifier les relations entre ce programme et le SINP, l'ONB et l'Ecoscope, de favoriser la mise à disposition des données, d'améliorer le dispositif existant, notamment les référentiels comme le référentiel taxonomique TAXREF, sans oublier de valoriser particulièrement l'outremer. Le comité s'est réuni le 21 mars 2013.

PNF est membre du comité national du programme Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE). Celui-ci vise à améliorer l'intégration des politiques nationales de biodiversité dans les politiques sectorielles et à fournir des éléments de sensibilisation des citoyens et décideurs à la valeur des écosystèmes et aux services écosystémiques (SES). Il a aussi pour objectif de produire des outils méthodologiques opérationnels et normalisés pour mener des évaluations de services écosystémiques aux différentes échelles (locale, régionale, nationale) et pour intégrer les valeurs produites aux systèmes de comptabilité nationale. Ces outils pourront aussi être mobilisés pour compléter l'évaluation ex-post de politiques publiques et l'évaluation ex-ante de l'impact d'options possibles de politiques ou de programmes sur les écosystèmes. Le projet EFESE est articulé sur 2 piliers :

- évaluation de l'état écologique : état des lieux, conservation, pression, tendances, liens entre biodiversité, fonctions et SES ; mesure du degré de dégradation et conséquence sur les SES
- évaluation économique de quelques SES (monétaire, mais pas seulement), questions à la recherche, introduction à la comptabilité nationale.

Le comité de pilotage s'est réuni pour la première fois le 18 octobre 2013 puis le 20 décembre en séminaire qui a présenté quelques méthodes de calcul des services écosystémiques issus de travaux de recherche.

PNF est membre depuis le début 2011 du comité de domaine « gestion des ressources naturelles biodiversité » du dispositif national d'expertise du MEDDE.

PNF a présenté la contribution des parcs nationaux au séminaire organisé par le MEDDE le 25 février 2013 sur le changement climatique.

PNF a accompagné la mission d'évaluation de la loi 2006 conduite par Emmanuel RÉBEILLÉ- BORGELLA, Pascale HUMBERT, Yves VERLHAC.

Il a notamment participé au séminaire organisé par cette mission à Porquerolles les 10 - 12 septembre en vue d'identifier des critères objectifs d'évaluation des besoins qualitatifs et quantitatifs en personnel dans les parcs nationaux.

Agence Française de la Biodiversité

PNF a participé à de nombreuses réunions organisées par la DEB avec les autres organismes susceptibles d'être intégrés dans la future AFB. L'objectif de ces réunions est d'identifier les difficultés liées à la création de cette agence, mais aussi apporter des solutions et contribuer à la rédaction des textes fondateurs.

PNF a participé le 29 novembre à une première réunion d'un GT piloté par la DEB pour « une expérimentation en vue d'une simplification de la gestion des espaces naturels protégés ».

En effet, si les débats régionaux organisés en perspective de la loi sur la biodiversité et de la conférence environnementale ont conclu que les différents outils de protection des espaces naturels sont pertinents et complémentaires, ils font toutefois ressortir un manque de lisibilité, et de mutualisation dans la gestion de ces espaces, notamment en cas de superposition territoriale. C'est pourquoi sur proposition des États généraux de la modernisation du droit de l'environnement, est lancée une expérimentation de 3 ans visant trois niveaux de simplification de la gestion d'espaces naturels protégés «superposés» :

- production d'un document de « porter à connaissance » synthétisant les orientations, engagements et mesures de protection de ces espaces (actes de classement et documents de gestion),
- fédération des instances consultatives de ces espaces afin d'instaurer une instance consultative de type «sociétal» et une instance consultative «scientifique et technique» communes à ces espaces,
- définition d'un gestionnaire unique pour ces espaces.





PNF représente les parcs nationaux au sein du Programme Terres et Mers ultramarines (TE ME UM) porté par l'ATEN et auquel sont associées toutes les structures nationales (publiques et associatives) qui contribuent directement à la gestion d'espaces protégés dans les territoires (DOM et TOM) de l'outremer français. Le programme vise à renforcer les capacités des gestionnaires d'espaces protégés ultramarins grâce à des financements dédiés provenant du ministère de l'Ecologie. De la réunion du 10 juillet 2013 des directeurs, il ressort que, après une montée en puissance progressive de 2009 à 2011, ce programme a atteint sa vitesse de croisière et répond bien aux objectifs initiaux de montée en compétence des gestionnaires d'espaces naturels et de biodiversité, d'aide à la mobilisation de nouveaux financements, d'intégration territoriale et de coopération qui avaient été fixés au départ. La baisse de la subvention annuelle du MEDDE de 250 000 € à 100 000 € (pour un budget annuel d'environ 350 000 €) est une source d'inquiétude pour la pérennité du programme. Les membres ont exprimé leur souhait que celui-ci perdure, en commençant par le maintien du poste d'animateur ce qui n'empêche pas un rééquilibrage des objectifs en direction des collectivités, à formaliser dans un nouveau projet stratégique.

La conférence environnementale a acté la nécessité de développer la dimension marine du programme TE ME UM pour l'accompagnement et le soutien des collectivités locales ultramarines gestionnaires d'espaces naturels et des acteurs associés.

En 2013 deux micro-projets portés par les Parcs nationaux de Guadeloupe (Restauration écologique de la pointe de St Vaast) et de La Réunion (« Appropriation populaire du plan d'interprétation et de valorisation écotouristique de la route des Laves ») ont bénéficié d'un financement au titre du programme TEMEUM).

RECHERCHE

PNF participe aux réseaux scientifiques suivants :

Fondation pour la recherche sur la biodiversité :

PNF participe régulièrement aux travaux du Conseil d'orientation stratégique de la FRB où il représente plusieurs réseaux d'espaces protégés : RNF, Conservatoire du Littoral (CDL) et Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN). Au cours de ces séances sont examinés la stratégie FRB, le programme d'actions de la Fondation de Recherche pour la Biodiversité et du Centre de Synthèse et d'Analyse sur la Biodiversité, la prospective scientifique sur la biodiversité, et l'articulation de la FRB avec l'alliance pour l'environnement ALLENI. Sont aussi présentés les résultats des études réalisées dans le cadre du programme CESAB, du programme phare FRB « Modélisation et scénarios de la biodiversité » ou d'autres programmes de recherche (appel blanc de 2009) ou de missions confiées par le MEDDE comme l'évaluation des indicateurs de l'ONB, ou la description de l'utilisation des ressources génétiques par les opérateurs français (dans le cadre de l'accès et le partage des avantages).

Le COS est aussi un lieu pour participer à la définition des positions et contributions françaises à l'IPBES. Dans ce cadre, PNF a notamment contribué aux travaux animés par la FRB visant à définir le cadre conceptuel de l'IPBES (réunion du 4 février) et son mode de gouvernance (réunion du 27 juin).



Programmes de recherche du MEDDE :

PNF participe aux Comités d'orientation de deux programmes de recherche du MEDDE. Ces comités d'orientation rassemblent les acteurs des différentes politiques publiques concernés par le programme et intéressés par les résultats des recherches (tutelles, gestionnaires, décideurs, responsables de mise en oeuvre de politiques publiques). Ces comités d'orientation contribuent notamment à l'élaboration des projets d'Appel à proposition de recherche et à l'analyse des propositions scientifiques :

- « Biodiversité, Gestion Forestière et Politiques Publiques » (BGF). Au delà des réunions du comité d'orientation, PNF a notamment participé au séminaire scientifique du 26 juin 2013 sur les approches multitaxonomiques en écologie forestière.
- « Gestion et impact du changement climatique » (GICC).

Agropolis international :

PNF est membre d'Agropolis international, structure originale d'échanges et de construction collective, de partenariats nationaux et internationaux, et de gestion de services pour les organismes du parc scientifique « Agropolis ». A ce titre, il participe à certaines réunions (assemblées générales), est informé des manifestations scientifiques à Montpellier et associé à certains projets. PNF est notamment impliqué dans un comité de pilotage (qui s'est réuni pour la première fois le 25 novembre) chargé de préparer la tenue à Montpellier en 2015 du Congrès mondial de la biologie de la conservation (International Conference on Conservation Biology).

Colloques scientifiques

PNF a participé ou contribué en 2013 à divers colloques et séminaires scientifiques et notamment les suivants:

- Colloque « la diversité génétique : une ressource pour l'agriculture de demain » organisé le 18 juin 2013 à Paris par l'INRA,
- Séminaire sur les approches multitaxonomiques en écologie forestière organisé le 26 juin 2013 à Bordeaux par le GIP-ECOFOR dans le cadre du programme BGF,
- Journée sur l'usage des biostatistiques dans les opérations d'inventaire et de suivi dans les aires protégées organisée le 5 septembre 2013 à Montpellier par le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive,
- Colloque scientifique « 50 ans de conservation de la biodiversité et de développement durable » organisé à Hyères du 14 au 16 octobre 2013 par le PNPC,
- Colloque « Petits et percutants », organisé le 4 décembre 2013 par la FRB : restitution de l'APR Blanc (non thématique) lancé en 2009.



La participation active de PNF à ces réseaux scientifiques permet de contribuer à la rédaction de certains appels à proposition de recherche (et donc de faire prendre en compte les besoins en résultats de recherche parcs nationaux), de participer aux choix des projets de recherche les plus intéressants, d'identifier des chercheurs clés susceptibles d'apporter une expertise pertinente aux parcs nationaux, de faire reconnaître le réseau des parcs nationaux comme des territoires pertinents pour la recherche, d'informer les parcs nationaux des appels à proposition de recherche et colloques traitant de leurs préoccupations, de recueillir des informations sur les progrès scientifiques et de les diffuser au sein du réseau des parcs nationaux.

INTERNATIONAL

Congrès mondial des aires marines protégées

Du 21 au 25 octobre 2013 s'est tenu à Marseille le 3ème Congrès mondial des aires marines protégées (International Marine Protected Area Congress, IMPAC 3). Ce congrès organisé par l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) a réuni 1 500 participants (dont 175 français), gestionnaires d'AMP mais aussi entreprises, associations, et scientifiques de 87 pays.

Le travail de PNF avec l'appui du GT scientifique a permis une bonne visibilité du réseau des parcs nationaux dans ce congrès par :

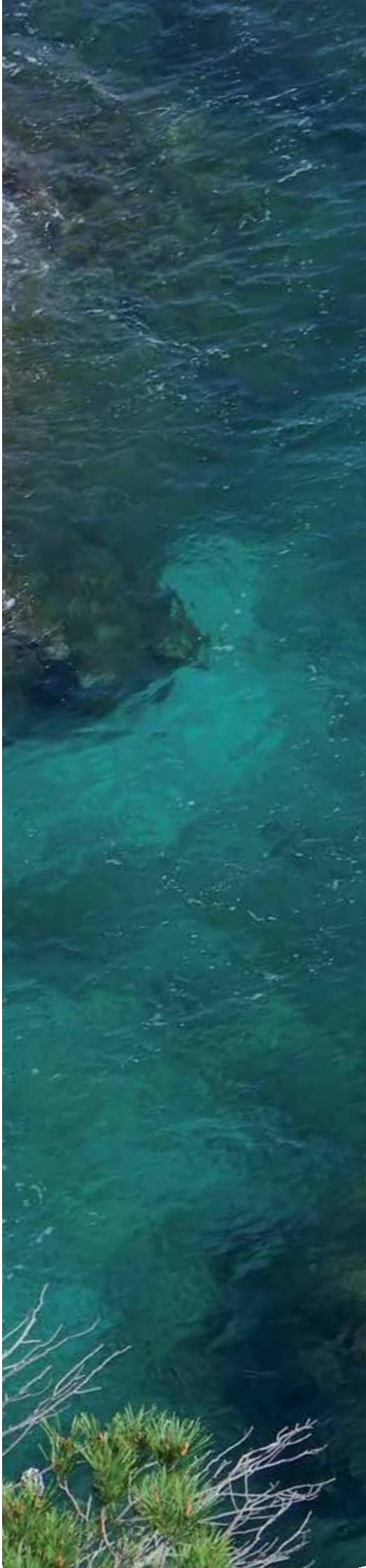
- tenue d'un stand interparcs nationaux présentant des posters, des vidéos et des photos et offrant des dépliants et documents de communication des 3 parcs marins (PNPC, PNG, PNCa) et où deux personnes étaient chaque jour disponibles pour renseigner les visiteurs.
- participation physique aux plénières et aux ateliers de 14 agents des 3 parcs marins et de PNF, ainsi que de deux présidents de CA (PNF et PNCa).
- 4 présentations lors d'ateliers
- organisation d'une sortie en mer (70 inscrits) le samedi 26 octobre dans le PNCa.

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) :

En 2013, les principales participations de PNF à l'UICN ont été les suivantes :

- séances du CA du Comité français de l'UICN qui ont traité notamment des points suivants : projet de programme 2013 - 2015 (politiques de la biodiversité, outremer, aires protégées, espèces, gestion des écosystèmes, éducation et communication, coopération internationale, événements), proposition d'engagement du comité français de l'UICN sur la stratégie nationale pour la biodiversité, préparation du colloque « L'UICN et les collectivités territoriales se mobilisent pour la biodiversité », AFB, mise en place du GT qui s'impliquera sur la contribution des espaces protégés français au congrès mondial des parcs qui se tiendra en 2014 à Sydney,
- réunions de la Commission aires protégées. Les travaux ont notamment porté sur l'avancement de l'étude sur la gouvernance des aires protégées de catégorie II, l'assignation des catégories UICN aux aires protégées françaises, l'évaluation du programme de travail des aires protégées



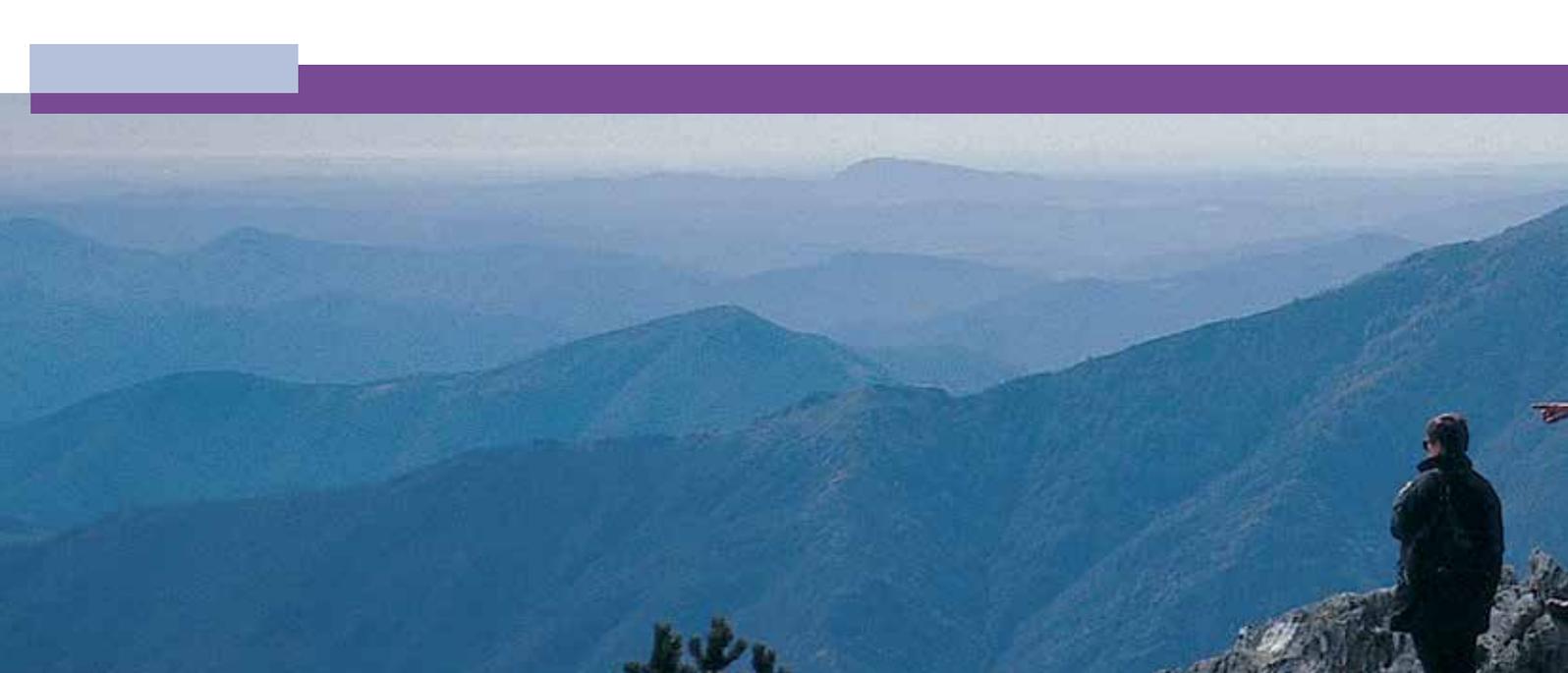


(PTAP), la relance de la commission droits et politiques environnementales, l'étude « Aires protégées et photovoltaïque », l'atlas mondial des espaces protégés, Natura 2000, la Stratégie nationale de Création d'Aires protégées, la stratégie de l'AAMP, la préparation du congrès mondial des parcs à Sydney en novembre 2014 (Parks People Planet : inspiring solutions), le projet de liste verte des aires protégées,

- GT permanent sur le patrimoine mondial institué par le conseil d'administration du 27 juin 2012 en appui au MEDDE et au comité des biens français du patrimoine mondial sur les points suivants : appui technique au processus d'inscription de sites naturels et mixtes français, renforcement de l'expertise française en matière d'évaluation de biens naturels, mutualisation des connaissances et des expériences entre les gestionnaires de sites.

Une campagne d'évaluation des biens naturels du patrimoine mondial est en cours. Deux séminaires ont notamment été organisés en vue de faire des propositions de mise jour de la liste indicative française des sites naturels (22 mai et 10 octobre). Les travaux conduits dans le cadre de ce GT ont permis d'identifier 4 parcs nationaux susceptibles de faire partie de la liste indicative française :

- PNM dans le cadre d'un groupement européen de coopération transfrontalière avec le Parco naturale delle alpi marittime et de conventions avec les parcs italiens de Ligurie et du Marguareis et divers sites Natura 2000 : la démarche territoriale a été officiellement lancée le 18 novembre à Breil-sur-Roya par la Conférence de lancement de la candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO de l'Espace transfrontalier Maritime-Mercantour « Les Alpes de la Mer ».
- Parc national de Guadeloupe
- PAG
- PNCal
- Comité de pilotage (mai à juin 2013) de l'étude « Analyse comparative internationale des modes de gouvernance des aires protégées : application au cas des parcs nationaux ». L'étude a concerné les parcs nationaux d'une dizaine de pays occidentaux, comparables aux nôtres : les précurseurs historiques (USA, Canada) et les pays européens représentatifs de différents modèles. Il en ressort que si le concept de parc national a une origine commune, il n'y a pas deux systèmes nationaux qui soient superposables, chacun s'étant adapté à l'histoire des institutions, à la culture et au mode de démocratie locale. Ainsi, la place de l'Etat, des régions, des habitants, et des associations est très variable d'un pays à l'autre. La France est bien placée en pourcentage de superficie classée en parc national (derrière l'Italie)...mais c'est grâce aux parcs ultramarins ! Selon les classifications UICN, aucun des pays occidentaux ne semble relever des gouvernances C (gouvernance privée) et D (gouvernance par peuples autochtones). Les parcs nationaux français relèveraient du mode B2 (gouvernance partagée/gestion conjointe) avec des éléments du mode A1 (gestion par l'Etat) et du mode B3 (gestion conjointe). Le système européen le plus original est le système néerlandais dans lequel les associations propriétaires du foncier ont un poids déterminant.



INSTANCES DANS LESQUELLES PNF REPRÉSENTE LES PARCS NATIONAUX :

Niveau national :

- Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN),
- Comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB),
- Comité sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) ;
- Comité national du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et GT afférents,
- Comité de pilotage sur la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP) terrestres métropolitaines,
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN),
- Instances de Acteurs Territoires des Espaces Naturels (Aten)
- Comité de pilotage du Forum des gestionnaires,
- Programme TERres et MERS Ultra-Marines (TE ME UM),
- Réseau des scientifiques des espaces naturels.

Niveaux européen et international :

- membre de l'UICN international,
- Fédération européenne des parcs (EUROPARC, avec période de fusion avec EUROSITE),
- Association des aires protégées françaises en Méditerranée.

Contribution aux travaux de la Fédération Europarc :

PNF a représenté les parcs nationaux au congrès annuel d'Europarc qui s'est tenu en Hongrie du 10 au 12 octobre 2013. Cette assemblée générale qui célébrait les 40 ans d'Europarc a mis un terme au projet de fusion Europarc/Eurosite soutenu par le réseau des parcs nationaux. Après un long débat autour de la création d'une structure nouvelle, la proposition du conseil d'Europarc de créer un nouveau réseau à partir de la structure juridique d'Europarc a été adoptée à une courte majorité. A l'occasion de la remise des diplômes CETD qui s'est déroulée au Parlement européen, le Parc national des Ecrins a reçu le diplôme CETD. En marge de cette cérémonie, la méthodologie du volet 3 de la CETD (implication des tour opérateurs qui intègrent les principes du développement durable dans leur offre et qui programment des voyages dans et avec les espaces protégés) élaborée par la section française a reçu l'aval de

la Fédération Europarc, lui permettant ainsi de tester la méthode en France durant l'année 2014.

Projets et programmes importants identifiés à l'échelle nationale, notamment :

- Contribution à l'évaluation de la mise en oeuvre française du programme de travail des aires protégées de la convention internationale sur la diversité biologique,
- Présentation à la SNB d'un projet d'engagements coordonné interparcs et suivi des contributions,
- Contribution au dispositif d'assignation des catégories UICN aux aires protégées françaises,
- Contribution à la définition d'indicateurs dans le cadre de la Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP),
- Appui à la participation des parcs nationaux aux programmes de recherche sur la biodiversité et gestion forestière, la gestion et les impacts du changement climatique.

Animation du groupe CETD :

L'animation du groupe CETD de la section française par PNF a été centrée sur la valorisation de l'expérience des espaces protégés signataires en matière d'accompagnement des entreprises engagées dans le volet 2. Ainsi, grâce au retour d'expériences acquis par le Parc national des Cévennes et Cévennes écotourisme, une nouvelle note a été publiée et va ainsi enrichir la boîte à outils CETD conçue en 2012.



Séminaire Méditerranéen

En marge de l'assemblée générale de l'association « Parcs naturels et aires protégées de France en Méditerranée », PNF a organisé le 20 mars 2013 une rencontre avec ses membres (parcs nationaux, PNR et réseaux méditerranéens français) et des gestionnaires de parcs nationaux marocains. Ce séminaire et les visites de terrain qui l'ont suivies dans le Parc national des Cévennes et les PNR de Camargue et du Lubéron, ont été l'occasion d'envisager, en présence de bailleurs potentiels, les possibilités de développer des coopérations sur des thématiques partagées avec les espaces protégés méditerranéens.

Projets et programmes importants identifiés à l'échelle nationale, notamment :

- Contribution à l'évaluation de la mise en oeuvre française du programme de travail des aires protégées de la convention internationale sur la diversité biologique,
- Présentation à la SNB d'un projet d'engagements coordonné interparcs et suivi des contributions,
- Contribution au dispositif d'assignation des catégories UICN aux aires protégées françaises,
- Contribution à la définition d'indicateurs dans le cadre de la SCAP,
- Appui à la participation des parcs nationaux aux programmes de recherche sur la biodiversité et gestion forestière, la gestion et les impacts du changement climatique.
- Participation au projet européen MEET (Tourisme durable dans les espaces protégés méditerranéens). Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme européen de voisinage en Méditerranée, il est financé à 90% par l'Union européenne. Il a débuté le 17 janvier 2013 et devra être clôturé en octobre 2015. PNF est partenaire du projet aux côtés de Federparchi (Fédération des parcs naturels italiens, chef de file du projet), MEDPAN, la région du Latium en Italie, la Generalitat de Catalogne, l'UICN Med, la Société royale de conservation de Jordanie, l'Agence de l'environnement égyptienne et la Réserve de biosphère du Shouf au Liban.

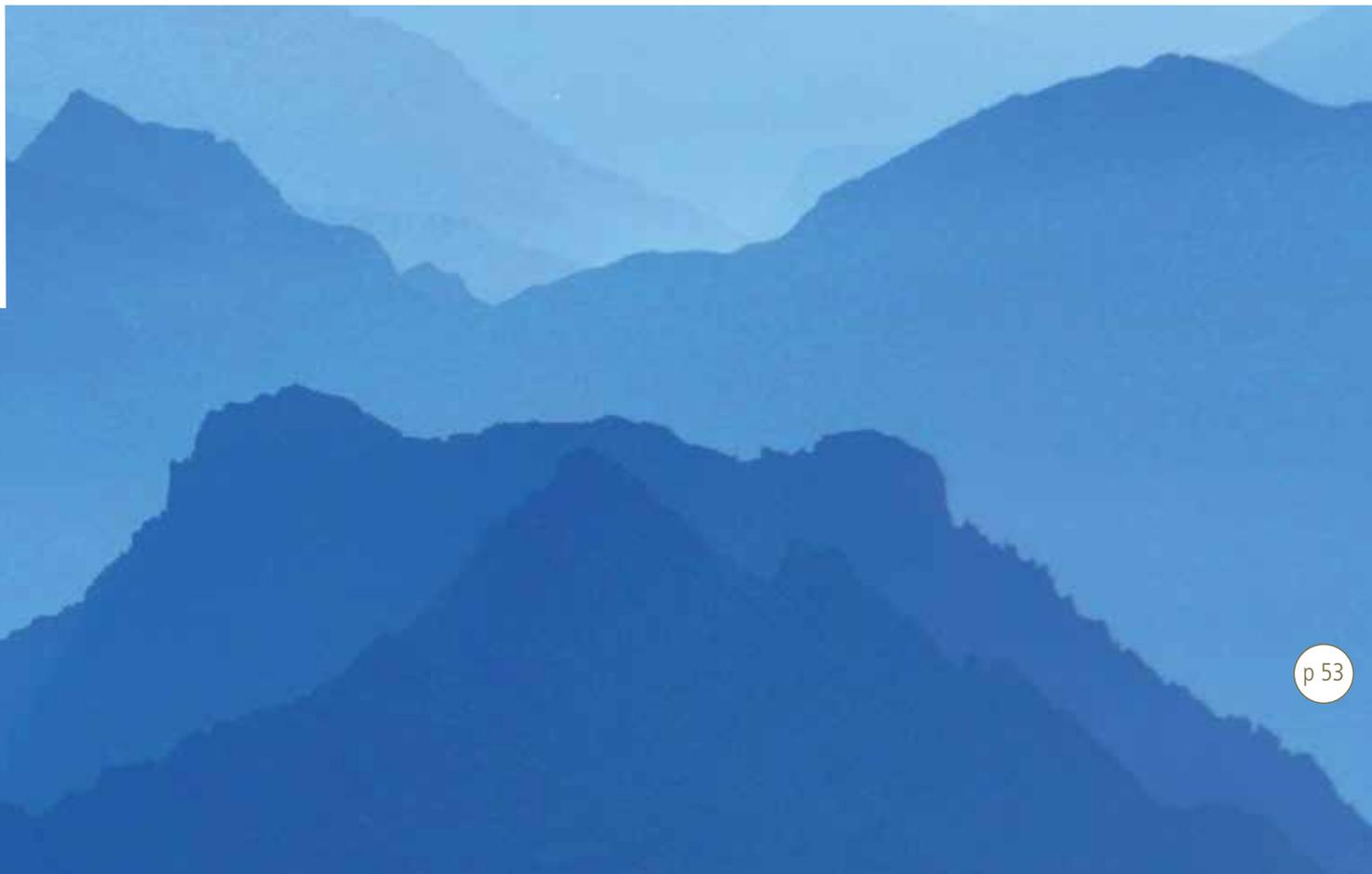
Les principaux objectifs de ce projet sont :

- d'élaborer une stratégie intégrée et d'envisager à partir de l'expérience de la Charte Européenne du Tourisme durable, un modèle de développement d'écotourisme pour les Parcs naturels de la Méditerranée stimulant une meilleure répartition saisonnière des flux touristiques,
- de favoriser la diversification de l'offre touristique avec des produits tels que l'écotourisme, à travers la mise en place d'un réseau des acteurs de l'offre (les parcs naturels Méditerranéens).

En 2013, PNF, avec l'appui d'un cabinet d'experts, a réalisé un état des lieux des actions menées par les parcs naturels français méditerranéens au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Ces connaissances seront présentées lors du séminaire qu'organisera PNF en mars 2014, qui contribuera à définir la stratégie tourisme durable des espaces protégés du pourtour méditerranéen.

Point de rendez-vous importants à l'échelle internationale (préparation et/ou participation) :

- Congrès mondial des aires marines protégées en 2013 (Marseille, France),
- Congrès mondial des parcs en 2014 (Sydney, Australie). Un GT composé de PNF, des représentants des parcs nationaux et la Fédération des parcs naturels régionaux a été mis en place en novembre 2013. L'objectif est de positionner les parcs nationaux français vis à vis de ce congrès, réfléchir aux modalités de leur participation et aux actions de communication à réaliser autour et à l'occasion du congrès. Ces travaux seront articulés avec ceux du GT animé par UICN et ATEN en vue de préparer la contribution française au congrès mondial des parcs à Sydney (première réunion le 11 décembre 2013)



3.3 Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire.

En 2013, année célébrant les cinquante ans des Parcs nationaux de la Vanoise et de Port-Cros, ainsi que les quarante ans du Parc national des Ecrins, PNF a piloté de nombreux projets pour le collectif des parcs nationaux.

Publications

Que ce soit sur le web ou en version papier, écrite ou audio-visuelles, les publications ont été variées et nombreuses en 2013.



- Dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Bayard Nature et Territoires, le numéro d'été de Terre Sauvage a été entièrement dédié aux parcs nationaux « Au cœur des parcs nationaux », (98 pages),
- Le partenariat a généré une série de reportages chaque samedi en juillet-août dans le quotidien national La Croix. En lien avec chaque parution, Europe 1 a proposé une chronique chaque samedi pendant la même période incitant à la découverte des parcs nationaux en conviant les journalistes de la Croix à l'antenne. Multiples parutions dans les titres « Jeunesse » du groupe Bayard : double page dans Wapiti (réédition à l'international), « spécial jeux » jeu dédié aux parcs nationaux dans Okapi,
- Bilan médias réalisé sur la période janvier à août 2013 avec pour objectif de proposer une analyse qualitative des retombées médias (presse nationale papier et web) de chaque parc national et de PNF. Le bilan 2013 met en perspective les résultats de la première étude réalisée en 2011.
- Collaboration avec la chaîne parlementaire LCP pour un documentaire de 27minutes « Trop écolos les parcs nationaux ? » : consacré à la loi de réforme de 2006 et à ses conséquences sur les territoires de Vanoise et des Calanques,
- Publication d'une note « les parcs nationaux s'engagent dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité »,
- Publication d'une note « l'attractivité des parcs nationaux » faisant le bilan des études de fréquentation, de notoriété et de médiatisation menées en 2011.
- Rédaction d'un article « L'évaluation de la valeur économique des parcs nationaux, en particulier du PNPC : un exercice nécessaire mais délicat » publié dans les Scientific reports of Port-Cros national park (volume 27-2013),
- Rédaction de la page internet de l'INPN présentant le réseau des parcs nationaux français
- Participation au comité éditorial de la revue Espaces Naturels en préparation d'un numéro sur le changement climatique,
- Production d'un document de communication intitulé « les parcs nationaux et la stratégie nationale pour la biodiversité, un engagement naturel,
- Communication sur les prairies fleuries.

D'autres projets ont contribué à répondre aux objectifs fixés :

- Développement de la communication 2.0 : lancement de la page Facebook PNF (mars, 400 fans au 31/12/13) et du compte Twitter (octobre 2013),
- Publication d'une série de 5 reportages dans la revue Valeurs Vertes,
- Emission France Inter et Europe 1 au PNCal et PNPC.



Expositions

En 2013, les parcs nationaux ont beaucoup communiqué par l'image.

- Dans le cadre de l'axe de communication interparcs « promotion du patrimoine culturel et présence de l'homme dans les espaces naturels protégés », **l'exposition « la nature en partage »** a été présentée du 22 avril à la mi-septembre 2013 sur le prestigieux site du Château d'If, dans le cadre de « Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013 ». Elle illustre sur des panneaux grand format la relation de l'Homme à la nature sur les dix territoires des parcs nationaux. Chacun d'eux a choisi d'illustrer une ou plusieurs activités pour lesquelles il exerce ses missions de préservation des patrimoines naturel, culturel et paysager. Au-delà de l'émotion liée aux images majestueuses, l'exposition vise à sensibiliser le grand public sur le rôle des parcs nationaux, notamment en matière de protection du patrimoine culturel.

L'exposition a été présentée au PNP à l'occasion des rencontres des parcs nationaux à Luz Saint-Sauveur.

- **L'exposition « Gestes et paysages naturels »** créée pour une première présentation lors du Festival de la photo animalière et de nature de Montier en Der (Haute-Marne) qui s'est tenu du 21 au 24 novembre 2013. Elle illustre tout le travail conduit par les parcs nationaux français dans la conservation du vivant, des milieux de vie et des paysages. Les paysages racontent les rapports anciens et actuels de l'homme avec la nature et rend un hommage à ceux qui habitent ces territoires.
- **L'exposition « Les parcs nationaux et la stratégie Nationale pour la Biodiversité »** a été conçue à partir du recueil des 21 actions particulièrement emblématiques, originales, exemplaires ou innovantes en faveur de la biodiversité. Elle a été présentée pour la première fois à l'occasion des rencontres des parcs nationaux 2013 à Luz Saint-Sauveur.
- De fin 2012 jusqu'au 16 mars 2013, présentation de l'exposition **« Grands paysages des parcs nationaux français » de Patrick Desgraupes** à la Maison des Parcs de Chambéry (73), dans le cadre du cinquantenaire du PNV.
- Inauguration à l'Unesco à Paris le 10 avril de l'exposition **Sipa presse / Unesco « les chemins de l'école - Journey school »**. Le projet a été lancé en septembre 2012; plusieurs parcs nationaux ont proposé leur candidature. Le PAG a été retenu parmi les 4 sujets « France » présentés. La première inauguration avait eu lieu en mars au siège de l'ONU, NYC (USA).



Événements et salons

- Participation à **la Fête de la nature** : PNF a participé au comité national d'organisation et au point presse organisé à Paris - Parc des Buttes Chaumont le 15 avril. PNF a valorisé les animations proposées par les parcs nationaux.
- **2° Deauville Green Awards**. Ce festival international du film corporate et TV pour l'écologie et le développement durable, s'est tenu du 16 au 18 avril. 5 films proposés par les Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, le PAG et PNF. 2 films du Parc national des Ecrins ont été récompensés. Cette action a été réalisée dans le cadre du partenariat « Minuscule ».
- **Fête de la biodiversité** à Montpellier (24/25 mai). Le stand a été tenu sur les deux journées par PNF et les Parcs nationaux des Cévennes et des Calanques. Ce rendez-vous annuel permet à PNF de développer sa notoriété auprès des Montpelliérains, de faire découvrir les parcs nationaux, et de participer au cycle de conférences.
- **Congrès mondial des aires marines protégées - Impac 3** à Marseille (22/26 octobre) : stand commun PNF-PNPC-PnCal-PNG (Cf. Gilles?)



Partenariats

- Partenariat avec Futurikon Films : le partenariat s'est amplifié depuis les tournages dans les Parcs nationaux des Ecrins et du Mercantour. Des contenus ont été rassemblés pour alimenter le site Internet de promotion du film « **Minuscule, la vallée des fourmis perdues** ». Ainsi a vu le jour « la gazette des petites bêtes » qui propose une découverte ludique des 10 territoires. Le lancement du site est prévu pour janvier 2014, avant la sortie nationale du 29 janvier. Les avant-premières presse ont débuté en décembre.
- **Nature & Découvertes** : un projet de tirage de dix affiches « les 10 parcs nationaux français » pour décorer les 80 magasins N&D de France métropolitaine a été lancé.





Relations presse

- Grâce au travail collectif, plusieurs dossiers de presse thématiques ont été rédigés et diffusés au fil de l'actualité des parcs nationaux :
 - « la protection du patrimoine culturel »,
 - « les chartes des parcs nationaux »,
 - « espèces protégées et réintroduction d'espèces emblématiques »,
 - « Minuscule et les parcs nationaux français ».
- L'actualité médias des parcs nationaux est relayée par PNF via les canaux classiques (fichiers presse) et les médias sociaux.
- Veille presse : le GIP « forêts de Champagne et de Bourgogne » a été intégré à la plate-forme de veille Argus. Le panorama hebdomadaire (revue de presse) qui est mis à disposition des parcs nationaux leur permet d'appréhender l'impact médiatique de leurs actions et d'adapter leur stratégie de communication.

Quelques chiffres :

5 675 retombées, dont 3 815 presse et 1 860 web

NB : la veille presse recense les retombées en « passages significatifs » c'est à dire lorsque le mot clé « Parc national de .. » est cité au moins deux fois dans l'article. Les publicités et les agendas n'étant pas considérés comme du rédactionnel pur, sont exclus de la veille.

Sur les 3 815 articles de presse

- 1 900 concernent la presse quotidienne régionale,
- 730 la presse spécialisée,
- 690 la presse professionnelle,
- 430 la presse d'information généraliste,
- 65 la presse quotidienne nationale.

Sur les 1 860 articles web :

- 640 sont issus de sites d'actualité pure player,
- 560 sont issus de sites de la presse quotidienne régionale,
- 140 sont issus de sites TV,
- 130 sont issus de portails et de moteurs de recherche,
- 120 sont issus de sites et de blogs institutionnels,
- 110 sont issus de sites de presse d'information généraliste,
- 100 sont issus de sites de presse quotidienne nationale,
- 60 sont issus de la presse professionnelle.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2012 - 2013	Réalisé 2013
Diffuser le message d'un patrimoine d'exception	Nombre d'opérations de communication d'envergure nationale	1	2
	Mesure de l'évolution de la notoriété tous les trois ans	-	prévue en fin de COB

3.4 Amplifier les actions de mécénat

En 2013, PNF a poursuivi les actions engagées dans le cadre de son partenariat avec la GMF.

Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, l'aide de la GMF à l'accueil des jeunes en service civique en mission dans les parcs nationaux a été reconduite. Ce dispositif inscrit dans la seconde convention cadre de mécénat 2012-2014, a concerné 23 jeunes.

Dans le cadre du mécénat GMF sur le thème « la nature en partage » :

- Réédition et mise à jour de la plaquette « les parcs nationaux accessibles à tous » au format papier, en respectant des normes facilitant la lecture pour des personnes déficientes visuelles et mentales. La transcription audio du document est disponible en téléchargement sur le site Internet de PNF. La brochure papier a été distribuée en nombre au sein parcs nationaux pour distribution dans les points d'accueil.
- Production de 2 films courts valorisant les aménagements réalisés en faveur des personnes à mobilité réduite sur le site de la plage d'Argent au PNPC (réalisation avril 2013) et sur l'activité escalade proposée dans le PnCal par l'association la Chrysalide Marseille à des enfants en situation de handicap mental (réalisation septembre 2013) La chrysalide Marseille est membre du réseau national de l'UNAPEI, partenaire de GMF. Ces réalisations entrent dans le cadre d'un rapprochement de l'UNAPEI avec les parcs nationaux sur le thème « la nature en partage ».
- Sortie du guide du Petit Futé « Handitourisme 2013 » (offre des parcs nationaux et page de publicité).
- Réalisation du film court promotionnel « la plage d'Argent accessible aux personnes à mobilité réduite ».
- Congrès UNAPEI à Marseille (24/25 mai) : le stand commun a permis d'accueillir de nombreux visiteurs qui ont pu bénéficier d'une projection publique du film « Escalade dans le PnCal avec l'association la Chrysalide ». Projet piloté par PNF et réalisé en avril.
- Salon Handica à Lyon (5/7 juin - Lyon Eurexpo). L'ensemble des actions menées dans le cadre du partenariat ont été présentées au grand public, aux professionnels, aux associations, etc. Les Parcs nationaux de la Vanoise et des Ecrins ont tenu le stand aux côtés de PNF.
- Inauguration du sentier de l'Orgère au PNV (septembre 2013). La GMF a participé aux travaux d'aménagement et était présente à l'inauguration.
- Air France / émission « World on board » : PNF a lancé en fin d'année 2013 la réalisation de 2 films de promotion de 3 minutes chacun pour l'émission « World on board » diffusée sur tous les vols longs courriers de la compagnie. Diffusion pendant 6 mois (juillet-décembre 2014). Les films au format « prêt à diffuser », en français et en anglais, seront propriété de PNF et des parcs nationaux.

La convention entre les parcs nationaux et la GMF s'achèvera en 2014. De nouvelles pistes de collaboration ont été identifiées dans le cadre de la poursuite du partenariat.



Objectif	Indicateur		
		Cible 2012 - 2013-2014	Réalisé 2013
Amplifier les actions de mécénat	Montant des moyens issus du mécénat	1 million d'euros sur la période	200 K€ en monétaire



3 Soutien et management

4.1 Développer une politique de gestion des ressources humaines qui renforce la culture d'établissement

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, plusieurs chantiers ont été menés en 2013 :

- L'outil de dématérialisation des entretiens professionnels et de formation a été utilisé par l'ensemble des managers et a permis de faire des requêtes en matière de demande de formation simplifiant ainsi le travail du service RH ; des modifications de ces entretiens demandés par le comité de direction seront pris en compte en 2014.
- La mise à jour des fiches de poste a été complètement réalisée.
- Les formations prévues au plan de formation triennal 2012-2014, remis à jour en 2013, ont été réalisées pour 2013 à 80%.

La promotion de la culture de la santé et sécurité au travail a été réalisée par le biais de plusieurs actions :

- Le personnel de PNF a été sensibilisé aux risques routiers et a suivi une formation à l'utilisation des extincteurs.
- Une réunion d'information sur le risque incendie suivie par l'ensemble du personnel de PNF a été conduite par le conseiller de prévention et le responsable sécurité incendie de l'établissement.
- Un groupe projet de réactualisation du document unique de prévention des risques a été formé afin d'initialiser ce travail en 2014.

Dans le cadre du dialogue social, vecteur du renforcement de la culture d'établissement, les instances sociales ont été réunies plusieurs fois :

- Le comité technique s'est réuni 5 fois, avec un travail important en fin d'année sur l'avis à donner sur le projet de loi relatif à l'AFB.
- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni 3 fois et a mandaté notamment la réactualisation du document unique de prévention des risques pour 2014.
- La commission consultative paritaire des personnels contractuels s'est réunie 2 fois et a eu pour objet notamment d'informer les personnels de l'application en interne de la loi de déprécarisation de mars 2012 et des formations de préparation aux concours proposées aux agents susceptibles d'être titularisés.

Objectif	Indicateur		
		Cible 2013	Réalisé 2013
Développer une politique de gestion des ressources humaines qui renforce la culture d'établissement	Mise en oeuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	-	Le contrôle de gestion interne, avec deux rendez vous semestriels de « revue des opérations actives », se base sur un tableau de bord de pilotage mis à jour régulièrement
	Nombre de réunion des instances de dialogue social de PNF	4	10



4.2 Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'est réuni 3 fois, le 19 mars, le 25 septembre (à l'occasion des rencontres des parcs nationaux dans les Pyrénées) et le 20 novembre ; le Bureau s'est entre-temps réuni le 25 juin.

Outre les classiques étapes budgétaires, les points marquants des séances délibératives de 2013 auront été en mars la réélection de Ferdy LOUISY à la présidence du CA, avec comme 1er vice-président Jean DE LESCURE et 2ème vice-président André BERDOU, et comme « fil rouge » à l'ensemble des réunions de l'année des débats intenses et prises de position sur l'avenir des parcs nationaux, dans le triple contexte de la mise en place des chartes, des restrictions budgétaires accrues, et de l'élaboration du projet d'agence française pour le biodiversité, dans le cadre du projet de loi biodiversité.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le CS de PNF s'est réuni une fois en formation plénière en 2013. La séance des 3-4 avril 2013, organisée à Montpellier, a traité principalement des points suivants :

- échanges sur l'évolution du réseau, les chartes, le projet d'AFB, l'avancement de la mission d'évaluation de la réforme des parcs nationaux de 2006,
- la conférence des présidents de conseils scientifiques des parcs nationaux a confirmé son souhait que soit organisé un conseil scientifique interparcs sur le thème de la culture et a attiré l'attention du conseil sur le problème posé par la multiplication des manifestations sportives dans les parcs nationaux,
- information et échanges sur le plan national loup, évolution de la population lupine, suivi et gestion du loup dans les parcs nationaux,
- échange sur le mémoire de doctorat de Arnaud COSSON « Approche sociologique du travail de réforme dans la mise en oeuvre d'une nouvelle loi sur les parcs nationaux », focalisé sur l'élaboration et l'appropriation des chartes dans le PNM et le PNV,
- projet de stage exploratoire de master 2 sur les conseils scientifiques des parcs nationaux porté par le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive CEFE de Montpellier,
- présentation des stratégies scientifiques des parcs, spécialement des Parcs nationaux de Guadeloupe et de Port-Cros,
- projet de stratégie sanitaire interparcs,
- implication des parcs nationaux dans la qualité des milieux et des ressources.





Le collège des personnalités qualifiées du CS de PNF a été renouvelé partiellement par arrêté ministériel du 28 octobre 2013. La plupart des personnalités nommées par l'arrêté initial du 2 mai 2007 (modifié par arrêté du 15 novembre 2011) ont été maintenues. Les personnalités les moins assidues ou démissionnaires ont été remplacées afin de prendre en compte quatre enjeux majeurs :

- la mutualisation et la refonte des protocoles scientifiques des parcs nationaux, avec un objectif de qualité scientifique et d'économie de moyens,
- la structuration des bases de données des parcs nationaux et leur mise à disposition de l'INPN, plate-forme nationale du SINP,
- les relations avec le monde de la recherche,
- le lien avec les autres politiques nationales de biodiversité, faune, flore et espaces naturels.

Enfin une GED a été constituée pour rassembler toutes les éléments concernant le conseil scientifique de PNF et la conférence des présidents depuis 2005 : liste des membres des CS des parcs, textes juridiques et actes de nomination, convocation et compte rendus des séances, diaporamas présentés en séance, délibérations particulières. A la demande du GT scientifique, cette GED pourra être enrichie par les délibérations des CS et par les stratégies scientifiques des parcs.

Enfin, la fin de l'année aura été tristement marquée par le décès de Robert BARBAULT, personnalité scientifique éminente, et président du CS de PNF depuis la création de l'établissement.

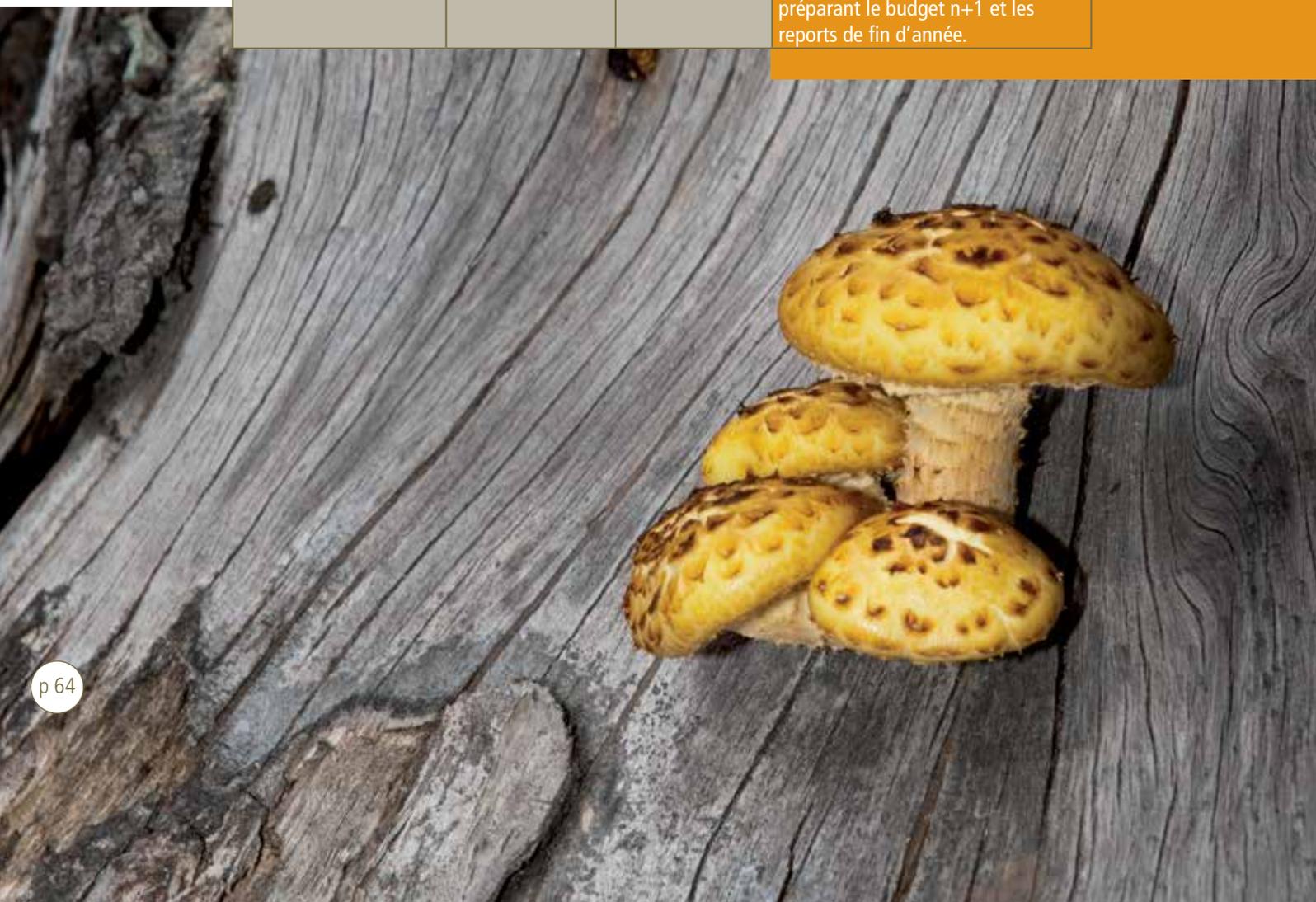
CONSEILS ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS DES PARCS

Une réunion des présidents des conseils économiques sociaux et culturels (CESC) des parcs nationaux (et du comité de la Vie Locale pour le PAG) a été organisée, pour la première fois, par le PNV et PNF à Termignon les 10 et 11 juin 2013.

Cette réunion d'échange à laquelle les animateurs des CESC des parcs nationaux étaient invités, a permis de partager un constat et des premières propositions communes concernant les CESC. Il ressort de cette rencontre que les CESC éprouvent des difficultés à se positionner vis à vis du CA, du CS et des diverses commissions ou GT créés à l'occasion de l'élaboration des différentes chartes, qu'ils souffrent d'un manque de visibilité, qu'ils ont le sentiment d'être « sous-utilisés ».

Les présidents de CESC sont volontaires pour contribuer au suivi et à l'évaluation des chartes, contribuer activement à la vie des établissements et à l'animation des territoires des parcs, jouer le rôle de courroie de transmission, de médiateur et d'ambassadeur du parc vers le territoire, faire de la production d'idées et de la veille stratégique, jouer un rôle dans le dispositif de la marque et dans la contractualisation.

Objectif	Indicateur	
	Cible 2013	Réalisé 2013
Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement	Rapport d'avancement du contrat d'objectifs	Élaboration de tableaux de bord semestriels
		Le tableau de bord de pilotage des actions de l'établissement sert de base aux deux rendez-vous annuels de suivi de gestion avec les responsables d'unité de gestion, préparant le budget n+1 et les reports de fin d'année.





4.3 Rechercher systématiquement l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière

Le pilotage financier de l'établissement a été réalisé avec rigueur et une recherche systématique d'économies a été entreprise. Ainsi, des opérations initialement envisagées sous la forme d'investissements ont pu trouver leur mise en oeuvre par l'achat de prestations, réduisant leur coût global. Un tableau de reportage a été élaboré pour transmettre à la tutelle et au contrôleur budgétaire en région des informations intégrant l'ensemble des dispositions financières en cours dans l'établissement et permettant ainsi de disposer d'une situation consolidée fiable.

La prise en compte des nouveaux dispositifs comptables liés à la mise en place progressive du GBCP a été appréhendée en lien avec l'agent comptable et les modifications de procédures de comptabilisation prises en compte.

Les travaux visant à automatiser les outils de reportage ont été entrepris **en lien avec** la société éditrice du logiciel. Ils aboutiront courant 2014.

La mise en place de contrôle croisés dans le cadre du contrôle interne a permis de réduire les erreurs d'imputation comptable et analytique.

Objectif		Indicateur	
		Cible 2013	Réalisé 2013
Rechercher systématiquement l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière	Maîtrise des frais de fonctionnement de l'établissement	Réduction de 10%, fin 2013, des dépenses de fonctionnement courant (hors charges non décaissables et masse salariale) par rapport au budget primitif 2010.	Fin 2013, les dépenses de fonctionnement courant sont inférieures de 12,73% aux dépenses prévues au BP 2010

4.4 Poursuivre la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Lancé en 2012, le bilan carbone de PNF avec comme référence l'année 2011, a été réalisé en 2013 avec l'assistance d'un prestataire externe. Le rapport définitif a été remis à PNF en mars 2013. Après étude des résultats obtenus, un plan d'action a été finalisé en avril 2013.

Les déplacements, dont les trajets domicile-travail, représentent le principal poste d'émissions de PNF, avec environ deux tiers du total des émissions, viennent ensuite les intrants (matériel et services achetés) pour 22% des émissions.

Aux vues des résultats du diagnostic, deux grands axes d'action ont été définis :

- consommer moins : réduire les consommations à la source,
- consommer mieux : rechercher des solutions alternatives moins émettrices de gaz à effet de serre, avec une priorité donnée à la recherche de solutions relatives aux déplacements de personnel (télé-réunions chaque fois que possible).

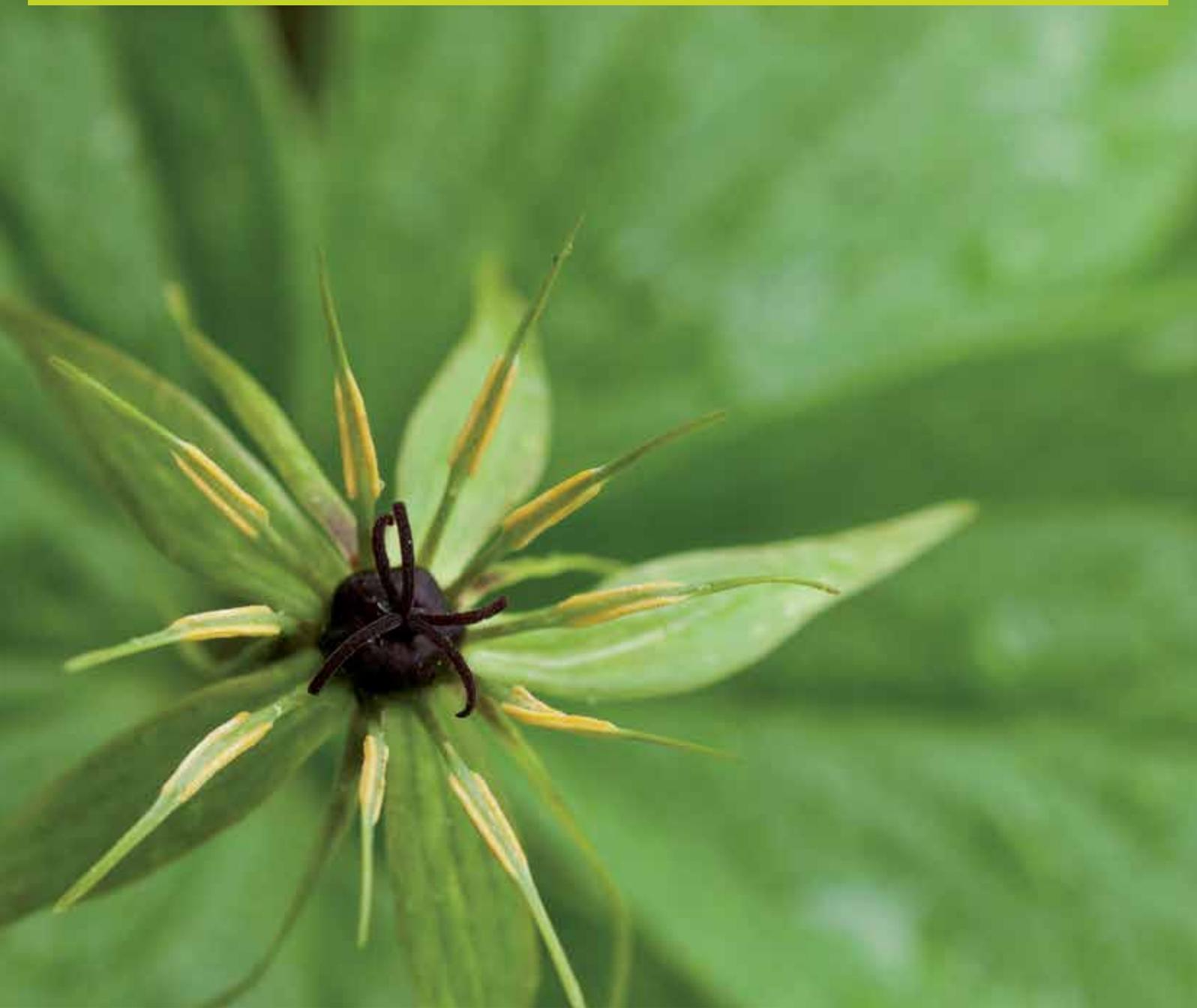
Le plan d'action a donc été décliné autour de ces 2 axes d'amélioration pour les postes pris en compte dans le bilan (déplacements, énergie, déchets, immobilisations et achats).

Afin de présenter ces travaux, une matinée de présentation a été organisée à destination de l'ensemble du personnel de l'établissement le 8 avril 2013.

Objectif	Indicateur		
	Cible 2013	Réalisé 2013	
Poursuivre la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Réalisation d'un bilan carbone	Validation des objectifs de réduction, présentation en comité technique de l'établissement	Finalisation, et présentation à l'ensemble du personnel de l'établissement



Annexes



Annexe financière

Rapport d'activité du conseil scientifique

Tableau de présentation des moyens par domaine d'activité.

Le tableau suivant présente les moyens humains et financiers par domaine d'activités

OBJECTIFS COB	Masse salariale	ETPT	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
1.1 Admin Marque	48 018,47	0,74	4 844,40	24 340,26	77 203,13
1.2 Qualité comptable	449 800,11	7,55	175 894,27	363 110,83	988 805,21
1.3 Outils RH	452 034,42	6,93	12 063,60	131 287,50	595 385,52
1.4 SDSI	165 279,53	2,44	56 685,78	403 294,14	625 259,45
1.5 Economies d'échelles	4 744,18	0,03		200,00	4 944,18
1.6 Autres SC	27 188,39	0,34		8 050,91	35 239,30
Sous total Services communs	1 147 065,10	18,03	249 488,05	930 283,64	2 326 836,79
2.1 Tableaux de bord	107 082,28	1,06		112 454,58	219 536,86
2.2 Culture commune	708 115,83	9,84	3 829,35	369 636,10	1 081 581,28
2.3 Suivi chartes	56 073,23	0,44		52 992,88	109 066,11
2.4 Nouveaux parcs	291 431,06	5,65		10 208,19	301 639,25
2.5 Autres CR	21 901,22	0,32		875,89	22 777,11
Sous total Centre de ressources	1 184 603,62	17,31	3 829,35	546 167,64	
3.1 Politiques Publiques	56 946,84	0,48		17 037,27	73 984,11
3.2 Instances nat. Et internat.	234 039,09	2,15		59 158,37	293 197,46
3.3 Communication	171 941,52	2,18		173 534,17	345 475,69
3.4 Mécénat	17 617,62	0,24		45 389,94	63 007,56
Sous total Communication, représentation	480 545,07	5,05	0,00	295 119,75	775 664,82
4.1 Politique RH	78 061,03	0,97		26 532,53	104 593,56
4.2 Pilotage EP	125 253,54	1,01		14 352,15	139 605,69
4.3 Fiabilité financière	66 462,51	1,43	6 530,04	8 456,55	81 449,10
4.4 Ecoresponsabilité		0,08		11 003,88	11 003,88
Sous total Management et soutien	269 777,08	3,49	6 530,04	60 345,11	336 652,23
TOTAL	3 081 990,87	43,88	259 847,44	1 831 916,14	5 173 754,45



Charges de l'agence comptable commune

ETA-BLISSEMENTS	Exercice comptable 2009		Exercice comptable 2010		Exercice comptable 2011		Exercice comptable 2012		Exercice comptable 2012	
Parcs nationaux de France										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	1 584	Mandats de dépenses	1 789	Mandats de dépenses	1 806	Mandats de dépenses	1 621	Mandats de dépenses	1 171
	Titres de recettes	39	Titres de recettes	36	Titres de recettes	17	Titres de recettes	20	Titres de recettes	46
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	269 239,95 €	Dépenses d'investissement	261 164,04 €	Dépenses d'investissement	498 727,14 €	Dépenses d'investissement	181 085,64 €	Dépenses d'investissement	83 953,17 €
	Dépenses de fonctionnement	1 502 254,43 €	Dépenses de fonctionnement	1 719 048,92 €	Dépenses de fonctionnement	1 836 662,08 €	Dépenses de fonctionnement	3 819 912,30 €	Dépenses de fonctionnement	1 689 086,80 €
	Dépenses de personnel	2 338 635,38 €	Dépenses de personnel	2 496 353,15 €	Dépenses de personnel	2 831 664,67 €	Dépenses de personnel	2 887 488,75 €	Dépenses de personnel	2 991 982,56 €
Parc national de Port-Cros										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	3 091	Mandats de dépenses	2 914	Mandats de dépenses	2 971	Mandats de dépenses	2 506	Mandats de dépenses	2 463
	Titres de recettes	207	Titres de recettes	232	Titres de recettes	249	Titres de recettes	195	Titres de recettes	196
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	853 379,99 €	Dépenses d'investissement	1 163 309,96 €	Dépenses d'investissement	1 319 563,67 €	Dépenses d'investissement	615 718,59 €	Dépenses d'investissement	653 388,48 €
	Dépenses de fonctionnement	2 344 469,21 €	Dépenses de fonctionnement	2 512 654,29 €	Dépenses de fonctionnement	2 918 131,66 €	Dépenses de fonctionnement	4 125 908,59 €	Dépenses de fonctionnement	2 187 807,92 €
	Dépenses de personnel	4 176 938,52 €	Dépenses de personnel	4 554 356,02 €	Dépenses de personnel	4 717 050,63 €	Dépenses de personnel	3 739 299,58 €	Dépenses de personnel	4 100 374,06 €
Conservatoire botanique										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses		Mandats de dépenses		Mandats de dépenses		Mandats de dépenses	496	Mandats de dépenses	448
	Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes	41	Titres de recettes	45
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	16 049,28 €	Dépenses d'investissement	11 725,41 €
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	459 654,97 €	Dépenses de fonctionnement	347 633,23 €
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	883 737,58 €	Dépenses de personnel	1 050 432,98 €
Parc national de La Réunion										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	1 491	Mandats de dépenses	1 858	Mandats de dépenses	2 126	Mandats de dépenses	2 274	Mandats de dépenses	2 002
	Titres de recettes	15	Titres de recettes	11	Titres de recettes	13	Titres de recettes	20	Titres de recettes	21
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	614 814,95 €	Dépenses d'investissement	263 766,99 €	Dépenses d'investissement	475 100,97 €	Dépenses d'investissement	3 697 425,81 €	Dépenses d'investissement	2 240 944,87 €
	Dépenses de fonctionnement	1 330 701,17 €	Dépenses de fonctionnement	1 382 749,04 €	Dépenses de fonctionnement	1 374 712,18 €	Dépenses de fonctionnement	2 576 622,15 €	Dépenses de fonctionnement	2 173 425,38 €
	Dépenses de personnel	3 996 610,85 €	Dépenses de personnel	4 665 460,20 €	Dépenses de personnel	4 641 598,26 €	Dépenses de personnel	4 955 780,20 €	Dépenses de personnel	5 422 265,71 €

Charges de l'agence comptable commune [suite]

ETA-BLISSEMENTS	Exercice comptable 2009		Exercice comptable 2010		Exercice comptable 2011		Exercice comptable 2012		Exercice comptable 2012	
Parc amazonien de Guyane										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	2 115	Mandats de dépenses	2 573	Mandats de dépenses	2 869	Mandats de dépenses	2 852	Mandats de dépenses	3 024
	Titres de recettes	9	Titres de recettes	38	Titres de recettes	73	Titres de recettes	77	Titres de recettes	35
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	4 245 647,13 €	Dépenses d'investissement	517 042,74 €	Dépenses d'investissement	337 528,16 €	Dépenses d'investissement	558 678,24 €	Dépenses d'investissement	885 146,03 €
	Dépenses de fonctionnement	2 160 110,49 €	Dépenses de fonctionnement	3 011 932,99 €	Dépenses de fonctionnement	2 937 885,76 €	Dépenses de fonctionnement	3 641 196,62 €	Dépenses de fonctionnement	2 647 476,70 €
	Dépenses de personnel	3 197 111,25 €	Dépenses de personnel	4 221 345,75 €	Dépenses de personnel	4 507 151,26 €	Dépenses de personnel	4 683 898,62 €	Dépenses de personnel	4 626 606,42 €
Parc national de Guadeloupe										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	1 705	Mandats de dépenses	2 169	Mandats de dépenses	2 579	Mandats de dépenses	2 793	Mandats de dépenses	2 317
	Titres de recettes	87	Titres de recettes	57	Titres de recettes	43	Titres de recettes	59	Titres de recettes	34
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	1 484 028,76 €	Dépenses d'investissement	951 176,44 €	Dépenses d'investissement	1 641 311,73 €	Dépenses d'investissement	3 596 631,66 €	Dépenses d'investissement	773 553,34 €
	Dépenses de fonctionnement	2 480 016,82 €	Dépenses de fonctionnement	2 231 093,67 €	Dépenses de fonctionnement	3 330 460,65 €	Dépenses de fonctionnement	3 833 546,26 €	Dépenses de fonctionnement	2 247 799,80 €
	Dépenses de personnel	3 323 880,75 €	Dépenses de personnel	3 828 494,56 €	Dépenses de personnel	4 069 124,20 €	Dépenses de personnel	4 400 542,33 €	Dépenses de personnel	4 585 445,80 €
Car Spaw										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses		Mandats de dépenses		Mandats de dépenses		Mandats de dépenses	223	Mandats de dépenses	254
	Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes	15	Titres de recettes	9
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	6 824,20 €	Dépenses d'investissement	958,00 €
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	406 708,56 €	Dépenses de fonctionnement	333 268,27 €
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	35 017,74 €	Dépenses de personnel	33 425,11 €
Parc national du Mercantour										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	3 067	Mandats de dépenses	3 152	Mandats de dépenses	3 605	Mandats de dépenses	3 416	Mandats de dépenses	3 059
	Titres de recettes	72	Titres de recettes	97	Titres de recettes	60	Titres de recettes	93	Titres de recettes	79
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement	489 273,74 €	Dépenses d'investissement	645 039,08 €	Dépenses d'investissement	1 044 757,35 €	Dépenses d'investissement	1 319 935,66 €	Dépenses d'investissement	1 069 846,61 €
	Dépenses de fonctionnement	3 825 069,20 €	Dépenses de fonctionnement	3 303 739,20 €	Dépenses de fonctionnement	3 502 082,37 €	Dépenses de fonctionnement	4 230 484,27 €	Dépenses de fonctionnement	2 398 983,42 €
	Dépenses de personnel	4 176 001,49 €	Dépenses de personnel	4 717 686,93 €	Dépenses de personnel	4 763 398,87 €	Dépenses de personnel	4 945 070,74 €	Dépenses de personnel	5 301 547,90 €

Charges de l'agence comptable commune [suite]

ETA-BLISSEMENTS		Exercice comptable 2009		Exercice comptable 2010		Exercice comptable 2011		Exercice comptable 2012		Exercice comptable 2012	
Parc national des Pyrénées											
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	2 413	Mandats de dépenses	3 027	Mandats de dépenses	2 425	Mandats de dépenses	2 093	
	Titres de recettes		Titres de recettes	252	Titres de recettes	197	Titres de recettes	222	Titres de recettes	179	
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	1 921 610,35 €	Dépenses d'investissement	2 332 034,25 €	Dépenses d'investissement	689 666,11 €	Dépenses d'investissement	713 509,01 €	
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	1 942 206,68 €	Dépenses de fonctionnement	2 195 948,24 €	Dépenses de fonctionnement	3 782 042,50 €	Dépenses de fonctionnement	2 081 515,18 €	
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	4 125 473,62 €	Dépenses de personnel	4 472 882,97 €	Dépenses de personnel	4 352 348,05 €	Dépenses de personnel	4 653 427,91 €	
Parc national des Cévennes											
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	2 691	Mandats de dépenses	2 742	Mandats de dépenses	3 550	Mandats de dépenses	3 029	
	Titres de recettes		Titres de recettes	145	Titres de recettes	98	Titres de recettes	113	Titres de recettes	67	
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	524 793,57 €	Dépenses d'investissement	1 416 176,82 €	Dépenses d'investissement	686 932,27 €	Dépenses d'investissement	837 731,86 €	
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	1 476 887,81 €	Dépenses de fonctionnement	2 068 995,13 €	Dépenses de fonctionnement	3 960 128,56 €	Dépenses de fonctionnement	2 208 150,34 €	
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel	4 843 928,85 €	Dépenses de personnel	4 516 748,66 €	Dépenses de personnel	4 614 616,43 €	Dépenses de personnel	4 874 170,84 €	
Parc national des Écrins											
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2010	Mandats de dépenses	2 691	Mandats de dépenses	2 724	Mandats de dépenses	3 014	
	Titres de recettes		Titres de recettes		187	Titres de recettes	182	Titres de recettes	163		
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	430 359,89 €	Dépenses d'investissement	182 842,08 €	Dépenses d'investissement	1 638 077,50 €	
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		2 122 322,06 €	Dépenses de fonctionnement	2 747 551,92 €	Dépenses de fonctionnement	1 632 514,73 €		
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		4 992 627,41 €	Dépenses de personnel	5 168 584,00 €	Dépenses de personnel	5 856 778,01 €		
Parc national de la Vanoise											
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2010	Mandats de dépenses	3 176	Mandats de dépenses	3 195	Mandats de dépenses	2 945	
	Titres de recettes		Titres de recettes		303	Titres de recettes	310	Titres de recettes	239		
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	711 251,85 €	Dépenses d'investissement	1 987 066,66 €	Dépenses d'investissement	3 257 335,46 €	
	Dépenses de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement		1 297 273,40 €	Dépenses de fonctionnement	2 592 062,65 €	Dépenses de fonctionnement	1 231 878,49 €		
	Dépenses de personnel		Dépenses de personnel		4 777 827,94 €	Dépenses de personnel	4 565 862,21 €	Dépenses de personnel	4 879 286,01 €		

Charges de l'agence comptable commune [suite]

ETA-BLISSEMENTS	Exercice comptable 2009		Exercice comptable 2010		Exercice comptable 2011		Exercice comptable 2012		Exercice comptable 2012	
Parc national des Calanques										
Nombre de pièces	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	Non géré au sein de l'agence comptable en 2009	Mandats de dépenses	463
	Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes		Titres de recettes	2
Montant des dépenses	Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement		Dépenses d'investissement	Dépenses d'investissement
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	441 638,11 €							
	Dépenses de personnel	Dépenses de personnel	428 441,42 €							
Nombre de mandats émis	13 053		19 559		27 592		28 075		28 075	
Nombre de titres émis	429		868		1 240		1 291		1 291	
Dépenses d'investissement	7 956 384,52 €		6 247 903,17 €		10 206 811,83 €		13 515 982,72 €		13 515 982,72 €	
Dépenses de fonctionnement	13 642 621,32 €		17 580 312,60 €		23 584 473,53 €		35 309 455,82 €		35 309 455,82 €	
Dépenses de personnel	21 209 178,24 €		33 453 099,08 €		44 290 074,87 €		44 313 490,91 €		44 313 490,91 €	





Annexe financière

Le présent document a pour objet de présenter, de manière synthétique, les éléments principaux de l'exercice 2013 afin de favoriser la lisibilité et la compréhension des comptes de l'établissement. Il vient compléter le rapport de l'Agent comptable joint au compte financier selon les critères définis par l'instruction n°09-018-M9 du 1er septembre 2009.

Les prévisions budgétaires 2013

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	3 254 000,00 €	3 254 000,00 €
Fonctionnement	2 218 362,94 €	1 939 948,81 €
Investissement	389 697,28 €	
Total	5 862 060,22 €	5 193 948,81 €

Les prévisions budgétaires 2013 montrent un écart de 668 111,41 € entre les dépenses et les recettes. Cette somme correspond au montant des décisions modificatives financées par prélèvement sur le fonds de roulement.

L'exécution budgétaire 2013

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	3 081 990,87 €	3 081 990,87 €
Fonctionnement	1 831 916,14 €	1 170 692,02 €
Investissement	259 847,44 €	0,00 €
Total	5 173 754,45 €	4 252 682,89 €

L'exécution budgétaire laisse apparaître un déficit global de 921 071,56 €. Ce déficit intègre une créance de 175 894,27 € abandonnée par l'établissement sur des crédits de paiement liés à des subventions exceptionnelles notifiées par le Ministère de tutelle. Une fois les opérations d'ordre intégrées, conformément à la réglementation comptable, la réduction du fonds de roulement sur l'exercice est de 781 114,57 €.

Les ratios d'exécution budgétaire sont les suivants

Intitulé	Dépenses	Recettes
Personnel	94,71%	94,71%
Fonctionnement	82,58%	60,35%
Investissement	66,68%	N.S.

Les ratios d'exécution budgétaire 2013 prennent en compte divers événements survenus en cours d'année :

- les dépenses prévues en charges de personnel sont inférieures aux prévisions faites car certains postes sont restés vacants plusieurs mois, suite aux départs d'agents en cours d'année.
- les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'un suivi particulier analysé ci-après.
- certaines dépenses d'investissement ont été reportées suite à l'évolution des chantiers qu'elles concernaient, notamment dans le domaine des mutualisations.

Quelques opérations engagées en cours d'année feront l'objet d'un dénouement au cours de l'exercice 2014. Elles sont reportées dans la décision modificative n°1.

Les grands postes d'exécution budgétaire :

Intitulé	2012	2013	Ecart
Achats et fournitures	38 767,91 €	37 142,99 €	-4,19%
Etudes et recherches	392 271,39 €	202 564,64 €	-48,36%
Publications, expositions, salons	117 419,50 €	128 963,31 €	9,83%
Frais de déplacements	140 953,87 €	115 384,49 €	-18,14%
Postes et télécommunications	219 669,58 €	223 916,06 €	1,93%
Prestations de services	656 232,44 €	656 983,38 €	0,11%
Charges exceptionnelles	801 834,73 €	0,00 €	N.S.
Total Fonctionnement	2 367 149,42 €	1 364 954,87 €	-42,34%
Immobilisations incorporelles	116 261,31 €	36 107,50 €	-68,94%
Immobilisations corporelles	64 166,33 €	47 845,67 €	-25,43%
Abandon de créance	342 492,37 €	175 894,27 €	-48,64%
Total Investissement	522 920,01 €	259 847,44 €	-50,31%

Les achats et fournitures extérieures diminuent de 4%. Cela est dû à la renégociation de certains contrats, comme les assurances, et à la poursuite de la mise en œuvre d'une politique d'achat stricte.

Le montant des crédits consacrés aux études diminue fortement. Cela tient, d'une part, à la fin des études sur les aménités des parcs nationaux de la Guadeloupe et de Port-Cros et au report de certaines études en 2014, engagées en 2013, mais n'ayant pas été conclues suite au départ du chargé de mission connaissance scientifique.

Le volume des publications, expositions et salons augmente sensiblement, notamment du fait de l'organisation des rencontres des parcs nationaux et de la participation de l'établissement à plusieurs manifestations d'envergure nationale.

Une attention particulière a été portée aux frais de missions en favorisant la tenue de réunions téléphoniques et en réduisant, autant que faire se peut, les déplacements physiques.

Les frais de postes et télécommunications sont quasi stables malgré l'investissement de l'établissement dans les audio-conférences.

Les prestations de service restent à un niveau élevé compte tenu des travaux réalisés pour le réseau informatique inter parcs et les nouvelles applications et prestations mises à disposition de l'ensemble de la communauté des parcs nationaux.

Il convient de noter que le recours au personnel extérieur a été plus important au cours de l'exercice du fait de la vacance successive d'un nombre important de postes, notamment dans les services supports. Toutefois, le recours au personnel intérimaire a été priorisé pour des périodes temporaires en l'attente de recrutement.

Les dépenses d'investissement ont diminué car aucune opération d'investissement d'envergure n'a été conduite au cours de l'exercice.

• Évolution des dépenses de fonctionnement par jour et par ETPT

Le tableau suivant indique le montant des dépenses de fonctionnement courant par jour et par ETPT. Il intègre dans la première ligne l'ensemble des dépenses de fonctionnement à l'exclusion des dotations aux amortissements. Dans la seconde ligne, outre les dotations aux amortissements, sont exclues les dépenses liées à des opérations particulières qui n'ont pas de caractère pérenne.

La comparaison d'une année sur l'autre reste néanmoins relativement aléatoire, sauf pour les dépenses de fonctionnement hors opérations spéciales, hors masse salariale. En effet, les dépenses de l'établissement s'inscrivent en majeure partie dans le plan d'action et sont, de fait, soumises à des variations sensibles, en fonction des opérations engagées d'un exercice à l'autre.

Il convient de préciser que c'est également dans cette ligne que se retrouvent les dépenses de fonctionnement liées à la mise en oeuvre des services communs et leur stabilité est la garantie de la maîtrise de l'établissement sur ses dépenses pérennes.

Base		2012	2013	Ecart
Total fonctionnement hors amortissements	Y compris masse salariale	345,46 €	300,15 €	-13,12%
	Hors masse salariale	159,50 €	97,04 €	-39,16%
Hors opérations spéciales	Y compris masse salariale	297,21 €	275,76 €	-7,22%
	Hors masse salariale	90,41 €	75,40 €	-16,60%
Evolution de la masse salariale		185,96 €	192,43	3,48%

Les dépenses courantes, hors opérations spéciales, hors masse salariale, diminuent de manière notable. Cela correspond à la diminution des dépenses relatives aux études et aux orientations de gestion très rigoureuses prises en 2012 qui portent leurs fruits en année pleine sur 2013.

• La ventilation des dépenses par domaine d'activité (en K€)

Domaine d'activité	Dépenses de personnel	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Total	Ratio	Moyens humains en ETPT
Services communs	1147,1	930,3	249,5	2326,9	44,98%	18,03
Centre de ressources	1184,6	546,2	3,8	1734,6	33,53%	17,31
Communication, représentation	480,5	295,1		775,6	14,99%	5,04
Management et soutien	269,8	60,3	6,5	336,6	6,51%	3,50
Total	3082,0	1831,9	259,8	5173,7	100,00%	43,88

• La comparaison des dépenses par domaines d'activité (en K€)

Domaine d'activité	Dépenses réalisées			Moyens humains en ETPT		
	2012	2013	Ecart	2012	2013	Ecart
Services communs	1928,0	2073,4	7,54%	15,28	18,03	18,00%
Centre de ressources	2259,9	1676,8	-25,80%	20,08	17,31	-13,79%
Communication, représentation	762,0	749,7	-1,61%	5,31	5,04	-5,08%
Management et soutien	1124,7	325,4	0,77%	5,49	3,50	-36,25%
Total	6747,4	4825,3	8,49%	46,16	43,88	-4,94%

La variation des dépenses par domaine d'activité entre 2012 et 2013 laisse apparaître le renforcement des prestations fournies au titre des services communs (réseau informatique, applications mutualisées...). Par ailleurs, la baisse sensible des dépenses réalisées dans le cadre du centre de ressources s'explique par la fin des études sur les aménités, l'absence, pendant 6 mois, d'un adjoint en charge du service gestion et protection du patrimoine et le report de certaines études suite à la vacance du poste de chargé de mission scientifique. Il convient de noter la maîtrise des dépenses de communication, malgré les frais générés par l'organisation des rencontres des parcs nationaux et la participation de PNF à de nombreuses manifestations.

Pour ce qui est du domaine d'activité « management et soutien » les variations de dépenses sont marginales et les variations d'ETP s'expliquent par la vacance de postes durant plusieurs mois et la modification de la comptabilisation du temps d'activité des agents des services financiers pour prendre en compte le temps passé au service des parcs nationaux, notamment dans la liquidation de la paye et l'administration du logiciel MUSIC.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2013

La trésorerie de l'établissement s'élève au 31 décembre 2013 à 1 589 991,14 €, en diminution de 426 190,16 € par rapport au 31 décembre 2012. Cette trésorerie brute correspond à 120,72 jours de charges décaissables.

Toutefois, cette trésorerie brute doit faire l'objet de corrections pour prendre en compte certains éléments du bilan de l'établissement. Le tableau suivant traduit la trésorerie corrigée en jours de charges. Il intègre comme éléments correctifs les dépenses d'intervention non versées et, pour information, les charges à payer correspondant aux factures non parvenues sur service fait au 31 décembre 2013. Pour chacune des situations, il précise le nombre de jours de fonctionnement correspondant en jour de charges décaissables.

	Montant	Jour / Fonctionnement*
Fonds de roulement brut	1 589 991,14 €	120,72
Trésorerie pour le compte de tiers	408 142,28 €	
Sous-total	1 181 848,86 €	89,74
Charges à payer sur service fait	246 014,26 €	
Charges à payer sur service fait	935 834,60 €	71,06

La trésorerie au 31 décembre 2013

La trésorerie de l'établissement s'élève au 31 décembre 2013 à 1 589 991,14 €, en diminution de 426 190,16 € par rapport au 31 décembre 2012. Cette trésorerie brute correspond à 120,72 jours de charges décaissables.

Toutefois, cette trésorerie brute doit faire l'objet de corrections pour prendre en compte certains éléments du bilan de l'établissement.

Le tableau suivant traduit la trésorerie corrigée en jours de charges. Il intègre comme éléments correctifs les dépenses d'intervention non versées et, pour information, les charges à payer correspondant aux factures non parvenues sur service fait au 31 décembre 2013. Pour chacune des situations, il précise le nombre de jours de fonctionnement correspondant en jour de charges décaissables.

	Montant	Jour / Fonctionnement*
Montant de la trésorerie brute	1 589 991,14 €	120,72
Trésorerie pour le compte de tiers	408 142,28 €	
Sous-total	1 181 848,86 €	89,74
Charges à payer sur service fait	246 014,26 €	
Charges à payer sur service fait	935 834,60 €	71,06



Les opérations conduites au cours de l'année 2013

Libellé	Montant
éditions	30 496,65 €
événements	9 266,99 €
expositions	16 286,21 €
forum des aires marines (IMPAC3)	18 726,44 €
partenariat film MINUSCULE	13 993,30 €
mutualisat	2 903,55 €
oeuvres sociales	24 351,09 €
prod audio	19 374,00 €
projmeet	21 367,41 €
relation presse	59 749,60 €
rencontres des pnx	102 016,85 €
salons	891,60 €
site internet	2 804,13 €
charte graphique	2 600,00 €
conseil scientifique	8 689,30 €
representation des pnx	8 682,61 €
valorisation des donnees inter parcs	3 519,12 €
amenites des pnx	114 942,77 €
conseil administration	16 479,78 €
agriculture	4 040,53 €
prairies fleuries	11 444,74 €
europarc/detd	4 027,27 €
foret	1 942,57 €
frequentation	26 033,59 €
convention irstea	14 073,74 €
marques des pnx	26 746,35 €
relations internationales	2 129,96 €
tourisme	1 614,39 €
formation	47 328,15 €
aten	204 000,00 €
organisation de donnees	161 654,02 €
fonctionnement systeme d'information	32 791,74 €
mutualisation inter parcs	451 004,78 €
organisation systeme d'information	7 158,06 €



Les marchés conclus au cours de l'année 2013

Marchés de fournitures conclus en 2013

Objet	Montant HT	Nom de l'attributaire	C.P.
Fourniture d'hébergement et de restauration pour les participants des rencontres 2013 des parcs nationaux	38 748,00 €	SEM du Pays TOY	65120
Fourniture de prestation audiovisuelle et création d'un décor pour les rencontres 2013 des parcs nationaux	7 501,50 €	SARL LARCEBAL	65120
Mise en place d'un système de pont de visio-conférence	75 000,00 €	UBIC	34470

Marchés de services conclus en 2013

Objet	Montant HT	Nom de l'attributaire	C.P.
Mission d'expertise tourisme durable dans les parcs naturels français méditerranéens signataires de la CETD	28 090,00 €	MAHOC	75010
Prestation de nettoyage des bureaux de PNF	11 857,73 €	TFN Propreté	34400



Rapport d'activité du Conseil Scientifique de PNF

1. Séance des 3-4 avril 2013

Le Conseil scientifique de PNF s'est réuni une seule fois en formation plénière en avril 2013. La seconde séance programmée en fin d'année 2013 a été déplacée fin janvier 2014 du fait de la maladie de Robert BARBAULT et du délai de la procédure de nomination des personnalités qualifiées. La séance du 3-4 avril 2013, organisée à Montpellier, a traité principalement des points suivants :

- échanges sur l'évolution du réseau des parcs nationaux, les chartes, le projet d'Agence Française de la Biodiversité, l'avancement de la mission d'évaluation de la réforme des parcs nationaux de 2006,
- rapport de la Conférence des Présidents de Conseils scientifiques : celle-ci a confirmé son souhait que soit organisé un séminaire scientifique interparcs sur le thème de la culture et attiré l'attention du Conseil sur le problème posé par la multiplication des manifestations sportives dans les parcs nationaux,
- information et échanges sur le plan national loup, évolution de la population lupine, suivi et gestion du loup dans les parcs nationaux,
- échange sur le mémoire de doctorat d'Arnaud COSSON « Approche sociologique du travail de réforme dans la mise en oeuvre d'une nouvelle loi sur les parcs nationaux », focalisé sur l'élaboration et l'appropriation des chartes dans le PNM et le PNV,
- projet de stage exploratoire de master 2 sur les Conseils scientifiques des Parcs Nationaux porté par le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive CEFÉ de Montpellier,
- point sur l'avancement des stratégies scientifiques des parcs, et présentation de celles des parcs nationaux de Guadeloupe et de Port-Cros (les projets de stratégies des parcs PAG, PNE, PNV, PNCaI, PNC, PNP, PNM, PNRUn et GIP FCB ayant été présentés en 2012),
- questions diverses : projet de stratégie sanitaire interparcs pour la faune sauvage, et implication des parcs nationaux dans la qualité des milieux et des ressources.

2. Gestion électronique de documents

Une Gestion Electronique de Documents (GED) a été constituée pour rassembler toutes les éléments concernant le Conseil scientifique de PNF et la Conférence des présidents depuis 2005 : liste des membres des Conseils scientifiques des parcs, textes juridiques et actes de nomination, convocation et compte rendus des séances, diaporamas présentés en séance, délibérations particulières. A la demande du GT interparcs traitant des questions scientifiques, cette GED pourra être enrichie par les délibérations des Conseils scientifiques et par les stratégies scientifiques des parcs nationaux afin d'améliorer la mutualisation entre les établissements des parcs.

3. Composition et renouvellement du Conseil

Le Conseil scientifique de PNF est constitué pour moitié par les présidents des 10 conseils scientifiques des parcs nationaux, qui sont membres de droit, et pour moitié par 10 personnalités qualifiées nommées par arrêté du Ministre en charge de l'écologie.

Le premier Conseil scientifique avait été constitué sur la base de l'arrêté ministériel du 2 mai 2007 qui avait nommé 10 personnalités qualifiées pour 6 ans. Même si deux personnalités qualifiées ont été nommées par arrêté modificatif du 15 novembre 2011 pour remplacer deux démissionnaires, le mandat de l'ensemble des conseillers est arrivé à échéance le 2 mai 2013 : il était donc nécessaire de prendre un nouvel arrêté. La perspective de la création prochaine de l'agence française de la biodiversité, en principe avant même la fin de la seconde mandature du Conseil, a conduit à envisager le nouvel arrêté selon deux principes :

- reconduction des conseillers régulièrement présents aux séances du Conseil et remplacement des personnalités démissionnaires ou peu assidues,
- choix de nouvelles personnalités appuyé sur les enjeux scientifiques majeurs des parcs nationaux :
 - > la mutualisation et la refonte des protocoles scientifiques des parcs nationaux, avec un objectif de qualité scientifique et d'économie de moyens,
 - > la structuration des bases de données des parcs nationaux et leur mise à disposition de l'Inventaire National du patrimoine Naturel (INPN), plate-forme nationale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP),
 - > les relations avec le monde de la recherche,
 - > le lien avec les autres politiques nationales de biodiversité, faune, flore et espaces naturels.

Décès de Robert BARBAULT

A la suite d'une longue maladie qui l'avait considérablement affaibli, Robert BARBAULT, premier Président du Conseil scientifique de PNF, est décédé le 12 décembre 2013.

PNF a fait paraître un avis dans « Le Monde » du lundi 16 décembre 2013.

Sur la demande de nombreux conseillers scientifiques, un courrier de condoléances a été adressé à sa famille au nom de l'équipe de PNF, des membres de son Conseil scientifique, des 10 parcs nationaux français et tout spécialement de ceux qui font partie du réseau des parcs français « Man and Biosphere » dont il était le président, des équipes scientifiques et des Présidents des Conseils scientifiques de ces parcs nationaux.

Ce grand scientifique était connu et apprécié pour son grand savoir, son implication personnelle dans la protection de la nature, ses talents de pédagogue développés dans divers livres écrits pour le grand public, et sa grande modestie qui le rendait accessible à chacun. Il avait beaucoup travaillé pour réconcilier l'Homme et la Nature. Son départ est une perte pour les sciences de l'écologie, pour tous ceux qui ont à cœur de promouvoir une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Nouvelle composition du conseil scientifique de PNF

NOM	FONCTION	ORGANISME SCIENTIFIQUE	SPECIALITE SCIENTIFIQUE
VARET Jacques	Président du Conseil scientifique du Parc national des Cévennes, Conseiller de la Direction du BRGM	Bureau de la Recherche Géologique et Minière (BRGM)	Géologie
CRUVEILLÉ Marie-Hélène	Présidente du Conseil scientifique du Parc national des Ecrins, Directrice déléguée à l'évaluation	IRSTEA	Ecologie générale et forestière
PAVIS Claudie	Présidente du Conseil scientifique du PNG, chargée de recherches INRA.	Equipe ASTRO, INRA Guadeloupe	Environnement et agronomie - entomologie
LARRERE Raphaël	Président du Conseil scientifique du PNM, Ancien Directeur recherche (reraité)	(ex INRA)	sociologie : biodiversité, activités humaines, éthique environnementale, anthropologie sociale
METAILIE Jean-Paul	Président du Conseil scientifique du PNP, Géographe, Directeur de recherche CNRS, Directeur du laboratoire GEODE	GEODE, UMR 5602, CNRS	Histoire de l'environnement et des paysages, écologie du paysage
BOUDOURESQUE Charles-François	Président du Conseil scientifique du PNPC, Professeur émérite	MIO (Mediterranean Institute of Oceanography), Aix-Marseille Université,	Végétation marine
ARPIN Isabelle	Présidente du Conseil scientifique du PNV, Sociologue	UR DTM IRSTEA	Sociologie de l'environnement, Ethnologie, Rapport à la nature,
STRASBERG Dominique	Président du Conseil scientifique du PNRun, Professeur d'université	Université Réunion, UMR 53, peuplements végétaux et bioagresseurs en milieux tropical	Ecologie générale
THIBAUT Bernard	Président du Conseil scientifique du PAG, Directeur de Recherche émérite au CNRS	CNRS, LMGC (Laboratoire de mécanique et génie civil), UMR 5508, Montpellier	Mécanique des matériaux, Sciences du bois, Ecologie physique
BELLAN -SANTINI Denise	Présidente du Conseil scientifique du PNCal, Directeur de Recherche Emérite	DIMAR - Centre d'Océanologie de Marseille	Océanographie biologique . Systématique des Amphipodes.
CORMIER-SALEM Marie-Christine	Directeur de Recherche	UMR 208, IRD/MNHN « Patrimoines locaux »	Géographie et histoire: espaces littoraux et maritimes : perceptions, pratiques et politiques; enjeux de conservation et de valorisation de la biodiversité marine et littorale; développement local, stratégie d'innovation et d'adaptation
LARRERE Catherine	Professeur émérite	Université de Paris 1 - Panthéon - Sorbonne, UFR X (Philosophie)	Histoire des théories politiques et économiques ; questions philosophiques, éthiques et politiques liées à la crise environnementale (nature, biotechnologies, risques)
MERMET Laurent	Professeur	ENGREF AgroParisTech Groupe de Recherche en Gestion sur les Territoires et l'Environnement (RGTE) ENGREF - CIRED	Écologie et gestion : analyse stratégique de la gestion environnementale, négociations liés à l'environnement, théories et méthodes de la prospective

Nouvelle composition du conseil scientifique de PNF

NOM	FONCTION	ORGANISME SCIENTIFIQUE	SPECIALITE SCIENTIFIQUE
GAUTHIER Dominique	Directeur de Laboratoire	Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire des Hautes-Alpes	Mammalogie, interactions activités humaines/faune sauvage, pathologie animale
THOMPSON John	Directeur de recherche du CNRS	Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE)	Ecologie végétale, Sciences de la conservation, Interfaces recherche-gestion
PELLEGRIN Flora	Responsable du pôle stratégie et animation scientifiques	Fondation pour la recherche sur la biodiversité	Dynamiques et scénarios de la biodiversité, gestion des ressources naturelles, Économie des ressources naturelles, Valeurs de la biodiversité
DELAY Bernard	Directeur de Recherches émérite de Classe Exceptionnelle au CNRS,	Centre national de la Recherche Scientifique	Relations entre l'anthropisation des écosystèmes, l'évolution de la biodiversité et sa conservation dans le cadre du développement durable et des changements globaux, relations entre la biodiversité et les services des écosystèmes
PONCET Laurent	Directeur adjoint du Service du Patrimoine Naturel Responsable du pôle connaissance Coordination de l'Inventaire national du Patrimoine naturel	Muséum National d'Histoire Naturelle Service du Patrimoine nature	Bases de données et indicateurs, flore, faune, fonge, Système d'information, SINP, CARHAB, ABC, TAXREF, Inventaire, ZNIEFF, Natura 2000, INPN
BESNARD Aurélien	Maître de Conférences, HDR	EPHE, Biogéographie et Ecologie des Vertébrés, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive,	Analyses statistiques de données de terrain, écologie, biologie de la conservation, biostatistique, Méthodes et techniques de suivis de la faune et de la flore
Siège vacant suite au décès de Robert BARBAULT			

Table de concordance avec les engagements du Grenelle Environnement

Domaine d'activité	Objectifs du COB	Engagements Grenelle	
		n°	objet
1. Services communs	1.1 Mettre en place le dispositif d'administration, de promotion et de défense de la marque des PNF	201	Étiquetage environnemental des produits (marques des parcs nationaux)
	1.2. Améliorer en continu la qualité dans les domaines financier et comptable		
	1.3. Fournir des outils de gestion et d'aide à la décision en matière de ressources humaines	81	Formations naturalistes, et bonnes pratiques en formation initiale et continue
	1.4. Achever la mise en place du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) en optimisant le rôle joué par chaque acteur		
	1.5. Disposer d'une analyse fine des économies d'échelle sur l'ensemble des activités des Parcs nationaux de parcs nationaux et de Parc nationaux de France		
2. Centre de ressources	2.1. Produire annuellement les tableaux de bord sur le patrimoine et les usages	79 215	Observatoire de la biodiversité
	2.2. Renforcer la culture professionnelle commune des équipes des parcs nationaux	81	Indicateurs de développement durable de la nation Formations naturalistes, et bonnes pratiques en formation initiale et continue
	2.3. Accompagner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des chartes des parcs nationaux	74 177	Stratégie nationale des aires protégées et plans de restauration des espèces Biodiversité outre-mer
	2.4. Contribuer à la création des nouveaux parcs nationaux	74	Stratégie nationale des aires protégées et plans de restauration des espèces
3. Représentation et communication	3.1. Faire prendre en compte les parcs nationaux dans les politiques publiques françaises et communautaires	73 84	Trame verte et bleue Stratégie nationale pour la biodiversité
	3.2. Mobiliser la richesse de savoir et la force d'expertise des parcs nationaux au bénéfice des politiques publiques nationales et internationales pour la biodiversité	73 74	Trame verte et bleue Stratégie nationale des aires protégées et plans de restauration des espèces
	3.3. Diffuser le message d'un patrimoine d'exception et d'une gestion partenariale exemplaire	205 213	Développer et renforcer les actions d'éducation et de sensibilisation à l'écologie et au développement durable Soutenir les efforts des médias dans la voie de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement
	3.4. Amplifier les actions de mécénat	9	Accessibilité aux personnes vulnérables
	4. Soutien et management	4.1. Développer une culture d'établissement autour des valeurs communes aux parcs nationaux et à PNF	
4.2. Développer le pilotage stratégique et animer la gouvernance de l'établissement			
4.3. Rechercher systématiquement l'efficacité et assurer la fiabilité et la clarté de l'information financière			
4.4. Poursuivre la démarche d'éco responsabilité au sein de l'établissement public		4/51 15 182 186	Réalisation du bilan carbone Réduction des émissions de CO2 du parc automobile Achats publics écoresponsables réduction de la consommation de papier, usage du papier recyclé



Iconographie

Parc national de la Vanoise :

P6, P18, P29, P62, P66 © N.Tissot ; P7, P39, P68 © M. Herrmann ;
P8, P42, P65 © S. Brégeon ; P9, P67 © J. Blanchemain ; P21, P27,
P63 L. Imberdis ; P23, P64 © P. Lacosse ; P26 © C. Balais ;
P30 © M. Bouche ; P54 F. Fima ; P61 © P. Benoit

Parc national de Port-Cros :

P17, P35, P41, P44 © Déclic bleu méditerranée ; P22 © F. Beau ;
P46 © M. Colombey ; P49 © C. Bongard ; P5 © J.G. Harmelin ;
P57 © CH. Gérardin

Parc national des Cévennes :

P50 © NR ; P75, P80 © O. Prohin ; P78 © DR ; P79 R. Descamps

Parc national des Ecrins :

P52 © B. Guidoni ; P56 © DR ; P58B. Nicollet

Parc national du Mercantour :

P5, P31 © P. Pierini ; p11 © F. Guido ; p19 © G. Rossi ;
P20 © A. Turpaud ; P25 : P. Commenville

Parc national de Guadeloupe :

P2, P34, P51, P69 © B. Bosc ;

Parc amazonien de Guyane :

P74 ©DR

Parc national de La Réunion :

P12, P45 © DR ; P13 © A. Lagrave

Parc national de Calanques :

P15 © DR ; P59 DR ;

Parcs nationaux de France :

P24, P56 : N. Berger ; P24, P41(bas), P42, P48 ©S. Corporon ; P47 DR

GIP du futur parc national des forêts de Champagne et Bourgogne :

P36 © F. Fouquet





Parcs nationaux de France

Château de la Valette
1037 rue Jean-François Breton
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 55 23

www.parcsnationaux.fr

